14

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1890 — **THÈSE** — N° 23

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 26 juin 1890, à 1 heure

Par HENRI WALLERAND

Né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 27 octobre 1860.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DE L'ÉTIOLOGIE ET DE LA PATHOGÉNIE
DE LA
LANGUE NOIRE PILEUSE

Président : M. DEBOVE, *professeur.*

Juges : MM. PETER, *professeur.* HUTINEL, BALLET, *agrégés.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS

HENRI JOUVE

IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

15, rue Racine, 15

59 — 1890



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1890 — THÈSE N° —

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 26 juin 1890, à 1 heure

Par Henri WALLERAND

Né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 27 octobre 1860.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ÉTIOLOGIE ET DE LA PATHOGÉNIE DE LA

LANGUE NOIRE PILEUSE

Président : M. DEBOVE, *professeur.*

Juges : MM. PETER, *professeur.* HUTINEL, BALLET, *agrégés.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

PARIS
HENRI JOUVE
IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
15, rue Racine, 15

1890

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. BROUARDEL.
Professeurs	MM.
Anatomie	FARABEUF
Physiologie	CH. RICHET.
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et chimie minérale	GAUTIER.
Histoire naturelle médicale	BAILLON.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale	DIEULAFOY DEBOVE
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE
Anatomie pathologique	CORNIL.
Histologie	MATHIAS DUVAL.
Opérations et appareils	N.
Pharmacologie	REGNAULD.
Thérapeutique et matière médicale	HAYEM.
Hygiène	PROUST.
Médecine légale	BROUARDEL.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LABOULBÈNE
Pathologie comparée et expérimentale	STRAUSS.
linique médicale	G. SÉE. POTAIN JACCOUD. PETER.
aladie des enfants	GRANCHER.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	BALL.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	FOURNIER.
Clinique des maladies du système nerveux	CHARCOT.
Clinique chirurgicale	VERNEUIL. LE FORT. DUPLAY.
Clinique des maladies des voies urinaires	N. GUYON.
Clinique ophthalmologique	PANAS.
Cliniques d'accouchements	TARNIER. PINARD.

Professeurs honoraires.

MM. GAVARRET, SAPPEY, HARDY et PAJOT.

Agrégés en exercice

MM. BALLET	MM. FAUCONNIER	MM. NÉLATON	MM. RIBEMONT-DESSAIGNES
BAR	GILBERT	NETTER	RICARD
BLANCHARD	GLEY	POIRIER, chef des travaux anatomiques	ROBIN (Albert)
BRISSAUD	HANOT	POUCHET	SCHWARTZ
BRUN	HUTINEL	QUENU	SEGOND
CAMPENON	JALAGUIER	QUINQUAUD	TUFFIER
CHANTEMESSE	KIRMISSON	RETTERER	VILLEJEAN
CHAUFFARD	LETULLE	REYNIER	WEISS
DEJERINE	MARIE		
	MAYGRIER		

Secrétaire de la Faculté : M. Ch. PUPIN.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MES PARENTS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE PROFESSEUR DEBOVE

Médecin de l'hôpital Andral
Chevalier de la Légion d'honneur

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE L'ÉTIOLOGIE ET DE LA PATHOGÉNIE

DE LA

LANGUE NOIRE PILEUSE

Si les symptômes et l'évolution de la langue noire sont aujourd'hui assez bien connus, il n'en est pas de même de son étiologie et de sa nature sur lesquelles la science n'est aucunement fixée.

On saisira sans peine la raison de notre ignorance, si l'on se souvient qu'un nombre relativement limité d'observations en ont été publiées et qu'on en trouverait tout au plus une cinquantaine dans la littérature médicale : encore une bonne quantité d'entre elles sont-elles incomplètes. C'est en effet une maladie peu fréquente, moins rare il est vrai qu'on ne le croyait autrefois, mais qui passe facilement inaperçue parce qu'elle donne lieu à trop peu de malaise pour que le sujet s'en plaigne et parce que, il faut bien le dire, beaucoup de médecins ne savent pas la reconnaître.

D'abord signalée en France par Rayer, étudiée de plus

près par Gübler, elle a été presque ignorée à l'étranger jusqu'à ces dernières années, si bien qu'Hutchinson pouvait dire en 1884 que la plupart des cas de langue noire observés, sinon tous, étaient dus à une illusion de la vue et que ceux qui ne devaient pas leur existence à une erreur des sens n'étaient que le résultat de circonstances fortuites. En Allemagne, les traités de Birch-Hirschfeld, de Ziegler, de Schech ne font guère que reproduire ce qui a été dit en France ; il faut arriver jusqu'à la monographie, encore récente, de Brosin (1888), pour trouver quelques idées originales sur l'affection.

Nous ne referons pas l'historique de la question ; il a été fait complètement, au moins en ce qui concerne les travaux français, dans des thèses antérieures à la nôtre. Nous aurons à nous servir de quelques mémoires, qui ont été faits dans ces derniers temps sur ce sujet à l'étranger ; nous les citerons dans le cours de ce travail.

On sait en quoi consiste l'affection. Sur le dos de la langue se développe en quelques jours ou en quelques semaines un enduit d'un noir plus ou moins foncé, constitué par un allongement anomal des papilles filiformes ; celles-ci sont pressées les unes contre les autres, revêtant l'aspect d'un gazon touffu ou bien d'un champ de blé dont les épis mouillés et renversés par une pluie d'orage se réunissent en touffes épaisses, couchées et entrecroisées en divers sens (M. Raynaud). Sur le milieu de la langue où le revêtement épithélial est le plus épais la couleur est d'un noir foncé ; sur les bords celle-ci pâlit en même temps que diminue l'épaisseur de l'enduit. La durée est

très variable puisqu'elle oscille entre dix jours (Obs. de Laveau) et vingt ans (Obs. de Sell). Elle est en moyenne de quelques mois, avec des alternatives d'amélioration et d'aggravation ; quelquefois même l'affection disparaît complètement pour revenir ensuite à plusieurs reprises avec une certaine périodicité. C'est l'affection étudiée en Angleterre sous le nom de Black tongue, en Allemagne sous celui de Schwarze Haarzunge, en France sous celui de langue noire pileuse ou langue noire villeuse.

Ce qui a frappé les premiers observateurs, c'est la coloration noire de la langue ; aussi est-ce seulement à expliquer cette anomalie qu'ils se sont appliqués. Mais ce n'est pas la seule altération que l'on constate. Le premier, Eulenberg, a signalé cette hypertrophie épithéliale dont nous parlions et qui porte sur le revêtement des papilles filiformes ; elle prime, croyons-nous, par son importance et sa constance la coloration brune ou noire de la langue

Parmi les hypothèses émises sur la nature de la maladie, celle d'une affection parasitaire a réuni jusqu'ici le plus de suffrages ; mais à cette théorie, édifiée à une époque où les procédés actuels de recherches microbiologiques étaient inconnus, un contrôle est devenu nécessaire : c'est l'isolement et la culture du microorganisme supposé. Nous nous sommes livré à cette étude, et c'est le résultat de nos recherches, négatives d'ailleurs, que nous publions. Après avoir cherché si l'on trouve dans l'étiologie quelque fait qui mette sur la voie d'une interprétation pathogénique, nous passerons en revue les différentes opinions émises sur la langue noire et nous essaierons de dégager de cette étude l'idée la plus ration-

nelle qu'on puisse se faire, dans l'état actuel de nos connaissances, de la nature de l'affection.

Avant de terminer nos études nous sommes heureux d'adresser nos remerciments à tous nos maîtres dans les hôpitaux civils et maritimes.

Nous tenons particulièrement à remercier M. le professeur Debove de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de cette thèse.

ÉTIOLOGIE

Il serait difficile de faire un chapitre d'étiologie un peu long ; dans la plupart des observations on ne trouve indiquée aucune cause à l'affection ; quelquefois même l'âge ou le sexe du sujet n'est pas donné.

La langue noire se voit indistinctement dans les deux sexes ; toutefois elle est plus fréquente chez l'homme. D'après 48 observations, où le sexe du malade est indiqué, la proportion est de 29 hommes pour 19 femmes.

C'est une maladie de tous les âges, mais qui atteint surtout les vieillards ; aussi a-t-on rappelé à ce propos le rôle important que jouent les épithéliums dans les âges avancés, au point de vue pathologique ; ce fait remet en mémoire leur développement atypique dans le carcinome. Chez l'enfant cependant l'affection n'est pas rare, témoins les cas de Eulenberg (2 ans), de M. Raynaud (2 ans et 11 ans), de Dinkler (8 ans). Elle s'est montrée quelquefois si près de la naissance qu'on a pu se demander si, dans ces cas, elle n'était pas congénitale : c'est la question que se posa M. Raynaud à propos de l'un de ses malades. Nous-mêmes nous connaissons la petite fille d'un médecin qui porte une langue noire depuis les premières semaines de son existence ; elle est âgée actuellement de 4 ans et l'affection persiste encore. Enfin un certain nombre de cas concernent des aldultes : deux de nos observations en sont des exemples.

Les personnes atteintes peuvent être absolument bien portantes : le fait n'est pas rare. Peut-être même découvrirait-on plus souvent des langues noires, si la maladie déterminait plus de gêne et attirait l'attention du patient. Mais ordinairement c'est au cours d'une affection chronique, plus rarement d'une affection aiguë, que la coloration noire apparaît. Parmi les affections chroniques, ce sont surtout celles du tube digestif qui ont été notées, en particulier les maladies de l'estomac et de l'intestin ; puis nous relevons dans les observations, la phthisie, le carcinome lingual, l'asthme et enfin toute une série d'affections nerveuses, parmi lesquelles on pourrait peut-être ranger le diabète, qui d'après Horand et Weil (*Soc. des sciences méd. de Lyon*, 31 octobre 1888) cœxisterait assez souvent avec la langue noire. Nous relevons un cas de paraplégie (Bertrand de Saint-Germain), deux cas d'épilepsie de Maurice Raynaud, deux cas d'intoxication saturnine, l'un de Stoker, l'autre de Broatch, un cas de mal de Pott avec paralysie de la langue de Lannois, un cas de tabes à phénomènes céphaliques du même auteur, enfin un cas de névralgie rebelle du trijumeau (Obs. I). Nous tenons à mettre en évidence dès maintenant cette fréquence des affections nerveuses dans l'étiologie de la maladie ; nous y reviendrons ultérieurement.

Parmi les maladies aiguës au cours ou pendant la convalescence desquelles est survenue la langue pileuse nous trouvons notées une angine, une pleurésie, une fièvre typhoïde et une scarlatine. Ce dernier cas sert à Dinkler à étayer sa théorie pathogénique de la langue noire (Obs. III).

L'acidité de la bouche signalée dans quelques cas, par

exemple dans celui de Dessois, n'est pas notée dans les autres. Elle n'existait pas dans nos observations personnelles, et ne semble pas être un facteur important.

Quant à la contagion d'une personne à une autre, il n'en existe pas d'exemple. Dans une observation de Maurice Raynaud seulement une tante et sa nièce étaient atteintes simultanément de langue noire.

PATHOGENIE

I

Les différentes opinions qu'on a émises sur la nature de la maladie peuvent se ranger en quatre classes :

1° Il y a dépôt de granulations pigmentaires dans l'épithélium lingual.

2° La coloration est due à l'action de substances étrangères introduites dans la bouche.

3° Il s'agit d'une affection parasitaire.

4° On a affaire à un trouble de nutrition des papilles.

Passons en revue ces diverses théories.

1° *Dépôt de granulations pigmentaires dans l'épithélium.*

C'est la théorie la plus anciennement émise. Elle est due à Eulenberg (1853) qui observa un cas de langue noire pileuse typique chez un enfant de deux ans. A l'examen microscopique les filaments piliformes paraissaient constitués par un épithélium brunâtre où l'auteur crut reconnaître la présence d'un pigment granuleux, qui était surtout évident sur le bord des cellules. Dans l'opinion d'Eulenberg il s'agissait des mêmes granulations colorantes que celles qu'on trouve dans les peaux pigmentées.

Bertrand de Saint-Germain en 1855 soutint la même

idée. En publiant quatre cas de ce qu'il appelait la nigritie linguale, il les attribua à une production anomale de pigment, comme il en existe normalement dans la peau des nègres et comme on en voit quelquefois sur la muqueuse buccale des chiens, des chats, des moutons ou des perroquets. Mais il est une remarque à faire à propos des observations de Bertrand de Saint-Germain. Comme l'auteur a eu soin de noter qu'il n'y avait aucune autre modification de la langue, qu'il n'existait en particulier aucun enduit superficiel, on peut penser que les lésions qu'il a observées ne se rapportent pas à ce que l'on a décrit depuis sous le nom de langue noire. Il faudrait donc, à l'exemple de certains auteurs, établir une distinction entre la nigritie linguale de Bertrand de Saint-Germain et la langue noire pileuse. Peut-être s'agirait-il dans ces cas de taches pigmentées analogues à celles qui se montrent parfois sur la muqueuse buccale dans la maladie d'Addison, la phthisie, le diabète ou d'autres cachexies.

Nous retrouvons la même théorie soutenue en Angleterre par Hyde Salter, à propos de deux cas de langue noire indiscutables, se traduisant par le développement excessif, chez des individus bien portants, des papilles filiformes ; celles-ci revêtaient une couleur d'un brun sombre, presque noir.

L'auteur soutient que, à l'inverse de ce qui se passe pour le reste de l'épithélium lingual, qui est ordinairement sans pigment, le revêtement épithélial des papilles doit être assez souvent pigmenté ; mais il ne donne aucun argument en faveur de cette opinion. La présence du pigment serait dû à la grande quantité des cellules épi-

théliales au niveau des papilles hypertrophiées. Ce pigment serait de même nature que celui de l'épiderme ; aussi l'auteur rapproche-t-il l'apparition de la langue noire de la pigmentation du scrotum qui s'exagère au moment de la puberté, c'est-à-dire à l'époque où la nutrition de la peau des bourses devient plus active.

Pour démontrer la fausseté de cette opinion il suffit d'un simple examen histologique. Dans aucun des cas publiés postérieurement aux premiers observateurs de la langue noire on n'a retrouvé de granulations pigmentaires dans les cellules des productions piliformes, quelque intense que fût leur coloration.

2° *Coloration accidentelle par substances étrangères.*

Ici il est nécessaire de distinguer deux ordres de faits. Dans un certain nombre d'observations on signale la présence sur la langue de taches plus ou moins foncées qui sont évidemment dues à l'action directe de substances étrangères sur la muqueuse linguale : tels sont les changements de couleur produits par l'usage de certains vins rouges fortement colorés, par l'application d'encre sur la langue, par l'introduction d'aliments colorés, comme des bonbons, certains végétaux (artichauts, etc). Ce sont là des colorations essentiellement transitoires et qui ne s'accompagnent d'aucune lésion de la muqueuse. On peut en rapprocher les changements de couleur, un peu plus durables, produits par certains médicaments, tels que le nitrate d'argent, ou par l'absorption à des intervalles rapprochés de tannin et de fer.

C'est là tout un groupe de faits qui ne rentrent pas dans notre sujet et qui doivent être séparés des langues noires pileuses : celles-ci constituent une affection à part. Toutefois sans chercher à expliquer l'allongement hypertrophique des papilles, quelques auteurs ont attribué la coloration de la langue pileuse aux mêmes causes qui amènent les colorations accidentelles dont nous venons de parler. Le fait capital, qui constituerait à lui seul la maladie, serait l'accroissement du revêtement épithélial des papilles, la coloration noire serait secondaire. Il y a quelque chose de vrai dans cette conception ; nous verrons en effet qu'il existe des langues pileuses avec une coloration très peu marquée, et que, même sur les langues très noires, la couleur n'est foncée qu'à l'extrémité libre des poils.

Pour Gallois (*Soc. biologie*, août 1869) la coloration est due aux aliments et surtout au vin.

Deux observations de Roth (*Wien. med. Presse*, 1887) seraient aussi favorables à l'idée d'une coloration accidentelle. Dans l'une la langue était incolore ; il n'y avait qu'une hypertrophie considérable des papilles filiformes. Dans l'autre, la langue était noire, mais la coloration n'existait qu'à la surface du revêtement épithélial et l'auteur suppose qu'elle provenait de la fumée de tabac, le sujet étant grand fumeur. Dans cette conception il serait facile d'expliquer pourquoi les filaments épithéliaux, incolores à leur base, ne deviennent sombres qu'à leur extrémité ; c'est que celle-ci est en contact bien plus intime avec les substances introduites dans la bouche, et que d'autre part les cellules de la base des poils, plus

jeunes et encore vivantes, seraient moins sensibles à l'action des réactifs colorants que les cellules plus anciennes et déjà mortes qui constituent l'extrémité de chaque filament épithélial.

Malheureusement à cette manière de voir on peut opposer deux ordres de faits : en premir lieu la coloration persiste avec la même intensité chez les malades soumis au régime lacté exclusif ; dans l'un de nos cas même la langue noire s'est développée chez une femme qui était soumise au régime lacté depuis plusieurs semaines. En second lieu, la coloration des productions piliformes offre aux différents réactifs une résistance qui n'appartient pas aux matières colorantes des aliments usuels ; les acides, l'éther, l'alcool ne l'altèrent en rien ; seule la potasse semble éclaircir un peu les préparations, mais en augmentant le volume des cellules cornées plutôt qu'en agissant sur leur coloration.

Les mêmes objections ne sauraient être faites à l'opinion qui attribue la coloration de la langue au dépôt de particules charbonneuses. Les filaments épithéliaux seraient desséchés par le courant d'air d'inspiration, surtout quand les malades respirent la bouche ouverte ; on sait, en effet, que les sujets accusent souvent une sensation de sécheresse de la langue. Des combinaisons riches en charbon se déposeraient sur la muqueuse et se décomposeraient par la dessication en mettant en liberté des particules charbonneuses. Ce n'est là qu'une vue de l'esprit, car dans aucun examen microscopique on ne trouve signalée la présence de grains de charbon.

L'hypothèse d'une coloration par des substances venues

du dehors s'écroule donc devant les faits. Du reste elle, ne résoudrait qu'une partie du problème, sans éclaircir en rien la cause de l'hypertrophie papillaire.

3° *Théorie parasitaire.*

Les parasites auraient un double rôle : ils seraient la cause de l'allongement hypertrophique des papilles ; pour d'autres auteurs ils produiraient en même temps la coloration noire.

Les parasites de la langue noire ont été décrits pour la première fois par Maurice Raynaud en 1869 à l'époque où Gübler écrivait dans son article du *Dictionnaire de Dechambre* qu'il en avait vainement cherché. C'étaient des spores rondes ou ovales de 3 à 5 μ de diamètre, réunies en petits amas irréguliers ou quelquefois disposées en chaînettes, sans mycélium et assez semblables aux champignons du favus ou de la tondante ; d'où le nom de teigne des muqueuses. Sur quatre cas le champignon fit défaut trois fois ; aussi Raynaud n'en fit-il d'abord qu'un élément accessoire de la langue pileuse. Cependant en 1875, à l'occasion d'un cas publié à la Société médicale des hôpitaux par M. Féréol, il attribua la coloration noire de la langue aux parasites qu'il avait décrits. A partir de cette époque les spores de Raynaud ont été cherchées dans presque tous les cas de langue noire et bon nombre d'auteurs ont confirmé leur présence.

Dans sa thèse, Laveau donne l'observation d'un pleurétique de 47 ans, porteur d'une langue noire dans les

filaments de laquelle il trouva des spores ovoïdes de 4 à 5 μ de diamètre. La même année (1876) Lancereaux communiqua à la *Société médicale des hôpitaux* un cas de langue noire dans laquelle il trouva, outre des spores arrondies, réunies en groupes ou en courtes chaînes, un mycélium composé de tubes sporifères ondulés et ramifiés. Il est vrai qu'il ne vit ce mycelium qu'une seule fois et qu'aux examens ultérieurs il ne le retrouva plus, bien que le nombre des spores n'ait pas diminué. Il conclut que la coloration noire de la langue n'est pas due seulement à l'hypertrophie des papilles, mais aussi à la présence d'un champignon parasitaire.

Dessois rapporte dans sa thèse (1878) trois cas de langue noire où il trouva des microorganismes un peu différents les uns des autres. Chez le premier de ses malades, les spores siégeaient dans la gaîne externe des poils : elles étaient très fines, rangées régulièrement par séries linéaires, perpendiculairement à la surface des papilles, disposition qui au niveau de la pointe offrait l'aspect d'un éventail. De la sorte on trouvait reproduite l'image d'une feuille dont la nervure médiane serait représentée par l'axe du poil, et le parenchyme par la végétation cryptogamique. Cette dernière emprisonnait des cellules épithéliales dissociées, présentant une teinte sépia diffuse. — Dans le deuxième cas il n'y avait que peu ou pas de spores ; par places seulement on en voyait de petits amas. Leurs dimensions étaient plus grandes que dans le cas précédent. Quelques-unes étaient très allongées et surmontées d'un bourgeon ou d'une sporule beaucoup plus petite, de diamètre uniforme. Dans la dernière observation enfin les

spores étaient en amas isolés le long des poils ; elles étaient intermédiaires comme dimension entre les deux précédentes. Ce qui les rendait remarquables, c'était la diversité de leur diamètre. On en rencontrait des groupes en séries linéaires, dont les dimensions étaient de plus en plus petites à partir d'une spore médiane plus volumineuse. Malgré la variabilité de leurs caractères, la diversité de leur aspect et de leurs dimensions, Dessois n'en fait pas moins des parasites spéciaux à la langue noire : il les appelle glossophytes.

Il leur attribue à la fois la coloration noire des filaments papillaires et l'hypertrophie épithéliale. Les amas de spores se développeraient d'abord à la base des papilles et les écarteraient les unes des autres. La présence du parasite étant une cause d'irritation nutritive, le revêtement épithélial de la papille s'hypertrophie en longueur, probablement parce qu'il ne peut le faire en largeur à cause de l'obstacle que lui oppose la masse champignonneuse. Tout en repoussant la confusion de ce parasite avec celui de la tondante, Dessois est loin de rejeter tout rapport de parenté entre eux, et il se demande si on ne pourrait les considérer comme les métamorphoses d'un même champignon.

Quelques auteurs ont été plus loin, et interprétant mal l'opinion de Raynaud et de Dessois, décrivirent les prolongements épithéliaux eux-mêmes comme des productions végétales. Telle est la conclusion qui ressort du court mémoire de Pallarez (1879). C'est aussi l'opinion que semble avoir adoptée Schech dans son *Traité des maladies de la bouche* (1885), quand il dit que les taches

noires de la langue sont constituées en partie par des filaments de champignons, ramifiés ou non, en partie par des spores arrondies ou ovales ; il ajoute que ces parasites sont peut-être identiques avec l'*aspergillus niger*. Nous verrons que Schech est revenu plus tard (1887) sur cette opinion.

Un danois, Sell, adopta l'hypothèse d'un parasite. Dans trois cas de langue pileuse invétérés, survenus chez de vieilles gens, il observa entre les papilles filiformes hypertrophiées et noires de nombreux amas de corpuscules ronds et ovoïdes, présentant de 2 à 5 μ de diamètre. Une seule fois il rencontra des tubes ramifiés contenant de petits corps ovoïdes réfractant fortement la lumière. Il conclut à une mycose ; mais l'examen microscopique ne permit de dire qu'une chose, c'est qu'il ne s'agissait ni du leptothrix ni de l'oïdium albicans.

En Angleterre, la théorie parasitaire a été soutenue par Butlin dans son *Traité des maladies de la langue* (1885) ; mais il ne raisonne que sur un cas ; c'est celui de Stoker, le seul qu'il ait jamais observé. Il a tendance à en faire une affection parasitaire ; il ne croit cependant pas à une variété de microorganismes propres à la langue noire ; mais il émet l'opinion un peu risquée et qu'il n'appuie d'ailleurs sur aucun fait positif, que les parasites qu'on trouve normalement sur la langue peuvent, dans des circonstances qu'il ne caractérise pas, acquérir la propriété de communiquer à l'enduit lingual une couleur noire.

Bocher a publié en 1887 deux observations de langue noire chez des femmes bien portantes. Il s'agissait de taches brunâtres formées par des prolongements chevelus

très adhérents qui se présentaient au microscope comme formées de proliférations épithéliales pigmentées recouvrant les papilles filiformes. Dans la masse granuleuse qui couvrait celles-ci directement étaient quelques bâtonnets et de nombreuses spores que l'auteur regarde comme la cause de la maladie.

En France enfin la théorie parasitaire a toujours cours et nous la trouvons exposée dans le *Manuel d'histologie pathologique* de Cornil et Ranvier, sous la forme suivante : « Dans les préparations du mucus obtenu par le raclage de la langue ou du tartre dentaire, on trouve toujours des micrococcus à l'état d'isolement ou de groupement en colonies. Les colonies ou zooglœa sont constituées par une masse gélatineuse transparente parsemée d'une infinité de petits corpuscules plus ou moins arrondis, réfringents, immobiles, et qui se colorent fortement par les couleurs d'aniline. Ces colonies de micrococcus s'attachent souvent aux prolongements épithéliaux des papilles filiformes de la langue.

Ce micrococcus, qui paraît devoir être rangé dans le groupe des bactéries chromogènes, joue un rôle important dans la coloration des enduits de la langue. C'est à lui en particulier que Raynaud et Malassez ont attribué l'enduit noirâtre de la langue connu sous le nom de nigritie. Les taches noires de la langue présentent à l'œil nu deux zônes, l'une centrale noire, l'autre périphérique pointillée de noir comme un verre légèrement fumé... Au niveau des taches noires les papilles de la langue sont englobées par des myriades de micrococcus ne différant de ceux de la langue normale que par leur coloration noire. »

On voit que la théorie parasitaire a été vivement défendue, tant à l'étranger qu'en France. Et actuellement, à une époque où les parasites jouent un rôle si important en pathologie, où le problème étiologique de tant de maladies s'éclaircit chaque jour par la découverte de nouveaux microbes pathogènes, il est certain que l'hypothèse d'un parasite, analogue peut-être à celui du muguet, est la plus séduisante de toutes celles qui ont été proposées pour expliquer l'apparition et l'évolution de la langue noire.

Malheureusement ce n'est qu'une théorie; et elle a le défaut de reposer sur des déductions et des analogies plutôt que sur des faits. Nous verrons ultérieurement combien elle est attaquable.

4° *Théorie trophique.*

Il s'agirait d'un trouble de nutrition localisé à l'épithélium des papilles filiformes. C'était là l'opinion de Gübler qui, ayant en vain cherché des parasites, expliquait la coloration des cellules épithéliales par une altération de nutrition de ces cellules. Refusant toute action aux substances colorantes introduites par la bouche, il décrivit l'affection comme une coloration noire extrinsèque spontanée de la langue. En 1875, à propos d'une note sur un nouveau cas de coloration noire de la langue, publiée à la Société médicale des hôpitaux, M. Féréol adopta à peu près la même opinion. Pour lui la présence des microphytes de Maurice Raynaud paraît devoir être considérée comme accidentelle ou tout au moins comme un épiphénomène.

Le fait important c'est l'altération des papilles, l'hypertrophie épithéliale piliforme.

Dans un mémoire paru en 1887 dans *München medic Wochenschrift*, Schech revient sur sa première opinion et abandonne l'idée d'une cause parasitaire. Dans le cas qu'il observa et qu'on trouvera relaté plus loin, il ne trouva plus les champignons décrits par Dessois, bien qu'il eût fait à ce point de vue les recherches les plus minutieuses. Il conclut que la langue noire ne doit pas être rangée parmi les affections parasitaires, mais parmi les hypertrophies accompagnées de kératinisation et de pigmentation,

Enfin M. Lannois (*Annales des mal. de l'oreille et du larynx*, 1888) accepte aussi la possibilité d'un trouble de nutrition provoquant l'hypertrophie des papilles ; le développement des microorganismes serait secondaire. Nous retrouverons les mêmes idées dans le mémoire de Brosin et dans celui, plus récent encore, de Dinkler.

II

On voit par cet exposé que bon nombre d'auteurs ont une opinion ferme sur la nature de la maladie.

Il n'en est pas ainsi de tous les observateurs. En présence des difficultés que présente le problème, quelques-uns refusent de se prononcer ; les uns ont trouvé des parasites, les autres pas ; les uns ont noté des granulations pigmentaires, d'autres une coloration diffuse de l'épihélium. En face de résultats aussi contradictoires, ils hésitent à conclure dans un sens ou dans l'autre.

Ainsi Ch. Rayer (thèse de 1883), après avoir donné une observation, où il trouva les champignons décrits par Raynaud, ne conclut pas à une affection parasitaire ; en tout cas il refuse aux spores un rôle dans la coloration de l'épithélium ; il laisse à des recherches ultérieures le soin de décider si l'affection est parasitaire ou non. On trouve la même hésitation dans les observations de Broatch et de Brydon. Le premier de ces observateurs a rapporté le cas d'un homme de 60 ans, peintre, atteint d'accidents saturnins. La coloration noire de la langue avait été remarquée par le malade depuis environ deux ans. Il avait éprouvé la sensation d'une langue trop volumineuse pour sa bouche ; en cherchant la cause de cette sensation il découvrit la présence sur la muqueuse linguale d'une tache colorée qui grandissait de jour en jour. Elle était arrondie, noire, du diamètre d'un pouce

et siégeait sur la moitié postérieure du dos de la langue. La tache était comme hérissée par la présence de longs filaments noirs. A l'examen microscopique, ces poils se montraient constitués par des cellules colorées en brun. Tantôt l'axe des poils était tout à fait noir, tandis que les bords paraissaient clairs ; tantôt la couleur noire était répartie également sur les deux parties. Il n'est pas question de parasites.

Le cas observé par James Brydon concerne un homme de 73 ans d'une bonne santé habituelle et sans troubles digestifs. L'affection fut découverte par hasard et persista pendant six ans jusqu'à la mort du malade. Elle se montrait tantôt sur tout le dos de la langue ; tantôt seulement sur la partie postérieure, sans jamais occuper moins d'un tiers de la surface totale. Dans les parties atteintes, les papilles étaient allongées et d'une résistance anomale.

L'auteur élimine la possibilité d'une erreur de la vue, ainsi qu'une coloration accidentelle par des médicaments ou des aliments ; mais il ne se prononce pas sur la nature de l'affection.

Les deux observations publiées par Barnes ne nous donnent non plus aucun renseignement sur la pathogénie de la maladie. Dans un premier cas de Stoker (1884) on trouve notée la couleur brune des cellules épithéliales des papilles filiformes hypertrophiées, mais avec absence de pigment granuleux et de champignons. Dans leurs observations, qu'on trouvera à la fin de cette thèse, Mathieu, Vernet signalent l'absence de parasites, sans émettre d'idées spéciales sur la cause de l'affection. Ainsi tous ces auteurs restent muets sur la question pathogénique, ou

se contentent de montrer que les théories proposées ne peuvent s'appliquer à leur cas.

Le moment est venu de discuter ces théories et de chercher quelle est la plus vraisemblable. Les deux premières ne sont pas soutenables ; elles ne tiennent compte que d'un élément de l'affection : la coloration noire de la langue, sans se soucier de l'hypertrophie papillaire qui joue au contraire le rôle important. Les deux dernières opinions méritent seules une discussion. Nous prendrons pour base de celle-ci les deux observations suivantes dans lesquelles la culture et l'isolement d'un parasite pathogène ont été tentés.

III

Observation I (inédite).

(Due à l'obligeance de M. Boulay, interne des hôpitaux).
Névralgie faciale rebelle. Langue noire. Pas de parasites spéciaux.

La nommée H... Eugénie, âgée de 70 ans, femme de ménages, entre le 13 septembre 1889 dans le service de M. le professeur Debove. Elle n'a jamais eu d'autre maladie que celle qui l'amène aujourd'hui à l'hôpital : il s'agit d'une névralgie intense et tenace occupant tout le côté gauche de la face, et qui n'a laissé pour ainsi dire aucun répit à la malade depuis six ans. Les accès reviennent chaque mois et durent de huit jours à trois semaines environ. Elle a été traitée par divers médecins ; toutes ses dents ont été arrachées successivement sans résultat. En 1888, une opération (?) lui fut faite dans la région du maxillaire supérieur gauche par M. Segond ; elle éprouva une amélioration momentanée.

A son entrée à l'hôpital Andral, les crises revenaient chaque jour, au nombre de cinq ou six fois par vingt-quatre heures. Sous l'influence d'applications de chlorure de méthyle faites tous les deux jours, puis tous les trois jours, les accès s'espacèrent et diminuèrent d'intensité.

A notre entrée dans le service le 1er février 1890, la malade présente tous les signes d'une névralgie portant sur les trois branches du trijumeau simultanément. La pression sur les régions du trou mentonnier, du trou sous-orbitaire ou du trou sus-orbitaire réveille un accès. Les pulvérisations de chlorure de méthyle, dont on continue l'usage deux fois par semaine, déterminent aussi

des crises violentes, mais qui cessent assez rapidement pour faire place à un soulagement réel. Depuis trois semaines environ la malade qui n'a plus aucune dent et qui mâche incomplétement ses aliments en raison des douleurs que lui cause la mastication, souffre d'une diarrhée qui a résisté aux médications ordinaires. On la met au régime lacté.

8 février. — La malade se plaint de picotements, de fourmillements dans la langue. La bouche lui semble mauvaise, empâtée. Elle ne trouve aucune saveur au lait qu'elle prend. Son appétit se perd. La surface de la langue est recouverte d'un enduit épais, d'un brun foncé, sale, qui rappelle un peu la couleur du chocolat ; aussi, nous méfiant de quelque infraction faite par la malade au régime lacté, nous n'y attachons pas d'importance.

10 février. — L'enduit persiste avec les mêmes caractères, et cependant la femme nie avoir pris d'autre aliment que du lait. De plus elle aurait remarqué cette coloration brune depuis une quinzaine de jours. Examinant la langue de plus près, nous essayons vainement de détacher l'enduit avec le manche d'une cuiller ; il adhère intimement à la muqueuse par sa face profonde. Quand on passe l'instrument à sa surface, il semble que cet enduit, humide, baigné par la salive, soit constitué par une multitude de petits poils mouillés, qui se laissent déplacer à droite et à gauche comme si l'on cherchait à les peigner. Il s'agit d'une langue pileuse.

Les lésions occupent tout le dos de la langue en ne laissant intacte qu'une bande de un demi centimètre de large sur les bords et un espace de un centimètre vers la pointe. Elles s'étendent en arrière jusqu'aux grosses papilles du V lingual, sans les dépasser, ce dont on s'assure par l'examen de la base de la langue avec un miroir laryngoscopique. Immédiatement en avant des papilles caliciformes sur la ligne médiane l'enduit présente son maximum d'épaisseur et de coloration. Il forme en ce point une petite houppe d'un brun sale foncé, qui semble reposer

sur une muqueuse surélevée : les productions piliformes qui la constituent ont une longueur d'environ 8 millimètres. A droite et à gauche de ce point l'enduit, un peu moins foncé, diminue d'épaisseur. En avant, les filaments épithéliaux, assez développés sur la ligne médiane, diminuent rapidement de longueur à mesure qu'on se rapproche des bords et surtout de la pointe, où ils ont une couleur beaucoup plus pâle, presque jaunâtre. La réaction de la salive est normale.

Les urines ne renferment ni sucre ni albumine.

13 février. — Même aspect de la langue. La malade éprouve des élancements dans les gencives du côté gauche et des fourmillements dans la langue et dans la région du voile du palais. La mastication est difficile en raison de ces douleurs.

15 février. — Grattage de la moitié gauche de la langue sur une étendue de 3 centimètres carrés ; on touche la région avec une solution de sublimé au millième.

20 février. — La partie nettoyée par le grattage s'est recouverte de nouvelles productions villeuses, et ne diffère en rien de la région symétrique. Mêmes fourmillements, mêmes picotements dans la langue. La diarrhée s'améliore.

La sensibilité de la muqueuse linguale au toucher, à la piqûre semble intacte. Par contre la sensibilité spéciale est émoussée sur toute la surface de la langue. Si l'on dépose du sel en poudre sur l'organe, la malade n'éprouve une sensation gustative qu'après un certain temps et déclare, seulement avec hésitation, qu'il lui semble que c'est du sel. Il en est de même du sucre dont elle ne reconnaît pas la saveur.

22 février. — La coloration est moins foncée, sauf immédiatement en avant du V lingual où elle reste la même.

26 février. — La langue se nettoie sur les bords ; la zône villeuse est moins large. En avant et sur les parties latérales les poils sont moins longs, moins serrés, et leur couleur est devenue

presque blanche. Il y a une amélioration réelle, bien qu'aucune intervention n'ait été faite depuis le grattage.

27 février. — La malade sort sur sa demande.

Nous avons été voir la malade à son domicile quinze jours après sa sortie de l'hôpital. Le tiers antérieur et les bords de la langue étaient absolument nettoyés ; mais en avant des papilles caliciformes les filaments épithéliaux persistaient sur un espace du diamètre d'une pièce de deux francs ; seulement leur coloration avait beaucoup diminué d'intensité ; à la périphérie de la tache les poils étaient très courts et presque blancs, ou à peine jaunâtres.

Examen microscopique. — Vus à la loupe, les poils, enlevés par le grattage, ne paraissent jamais uniformément bruns dans toute leur étendue, quel que soit le point où ils aient été recueillis ; leur extrémité libre est toujours plus foncée que leur extrémité adhérente ; celle-ci est très pâle, presque blanche sur les poils les moins longs. En les traitant par la potasse à 40 pour 100, on dissocie aisément chacun d'eux en cinq à six filaments ténus, dont la coloration est très faible quand on les considère isolément. Portés sous le microscope ces filaments paraissent constitués par des cellules épithéliales accolées dans lesquelles les réactifs colorants usités (picro-carmin, eau iodo-iodurée, etc.), ne permettent pas de déceler de noyau. Vers la base du poil cependant il existe un axe central un peu plus coloré que la partie périphérique, qui est incolore : dans cet axe les cellules renferment un noyau. Sur les bords du filament quelques cellules semblent çà et là en

voie de se détacher du reste de la masse, si bien que la surface du poil paraît hérissée de saillies irrégulières. Prises isolément les cellules paraissent incolores ; elles n'offrent de coloration que lorsqu'elles sont réunies en masse. Dans aucune d'elles on n'observe de granulations pigmentaires.

Par contre la surface et les bords du poil sont recouverts de petits éléments arrondis, dont la description répond assez bien à celle des spores de Raynaud et de Dessois. Ces spores sont disséminées irrégulièrement. Par places cependant elles se groupent en amas plus considérables qui débordent les limites du poil ; en général elles sont plus rares à l'extrémité libre du filament. On les trouve avec la même distribution et en aussi grande quantité sur les poils les plus faiblement colorés. Parmi elles on aperçoit quelques bâtonnets allongés, mais ils sont rares.

Après avoir lavé ces poils à l'eau distillée de façon à les débarrasser autant que possible des matières étrangères déposées à leur surface, en particulier d'un bon nombre de microbes vulgaires de la bouche, nous les avons ensemencés dans des tubes de gélatine et d'agar.

Nous avons obtenu dans chaque expérience des cultures où se mélangeaient habituellement des bacilles et des cocci de diverse grandeur, mais où dominaient le plus souvent ces derniers. A l'aide de cultures sur plaques, nous avons obtenu des cultures pures de cocci dont les dimensions et l'aspect répondaient absolument aux éléments arrondis que nous avions observés au microscope dans les filaments piliformes.

Ce coccus, ensemencé par piqûre dans un tube de gélatine, y donne une culture blanche en forme de clou, qui ne commence à liquéfier le milieu qu'au bout d'une semaine. Ensemencé en stries sur agar, il fournit au bout de deux jours, à la température de l'étuve, une culture blanche, à surface très légèrement grenue, un peu saillante par places.

Pas plus que sur gélose et sur gélatine, les cultures sur pomme de terre et dans le bouillon stérilisé n'ont donné lieu à une coloration noire ou seulement brune.

C'est en vain que nous avons essayé de reproduire l'affection chez un cobaye en lui faisant ingérer des poils pris sur la langue de notre malade et préalablement triturés dans la glycérine : nous avons également échoué en lui déposant sur la muqueuse linguale de nos cultures de cocci.

La même tentative faite chez un phthisique arrivé à la dernière période a amené un résultat négatif.

Observation II (personnelle).

Bonne santé. Langue noire. Pas de parasites spéciaux.

M. F..., âgé de 26 ans, pharmacien, a toujours été bien portant jusqu'ici. Il y a quelques jours, en examinant sa bouche, un dentiste lui fit remarquer que sa langue était noire et avait sans doute été colorée par quelque substance étrangère. A l'aide d'un miroir M. F.... put constater par lui-même, à sa grande surprise, que sa muqueuse linguale était en effet le siége d'une tache noire assez analogue à celle que se font les enfants qui essuient avec

leur langue une tache d'encre. Les jours suivants la coloration persiste, et quand il nous montra sa langue, nous y reconnûmes immédiatement tous les caractères de la langue noire pileuse.

17 mai. — Il y a trois jours que la coloration noire a été découverte. Elle siége actuellement sur le tiers moyen de l'organe, où elle revêt la forme d'une tache, un peu allongée dans le sens antéro-postérieur, grande environ comme une pièce de deux francs.

Elle est située immédiatement en avant des papilles caliciformes et respecte les bords de l'organe. Le sillon médian est déprimé, enfoncé par rapport aux parties latérales qui sont rendues saillantes par la présence de petits filaments noirs, de 4 à 5 millimètres de longueur, pas très rappochés les uns des autres, laissant ça et là de petits espaces au fond desquels on aperçoit encore la couleur normale de la muqueuse. Ils se dirigent obliquement en avant et en dehors, du raphé médian vers les bords et la pointe de la langue ; leur disposition est assez régulière. Ils adhèrent intimement à la muqueuse et c'est avec peine qu'on arrive à en détacher quelques-uns par le grattage avec le scalpel.

Il n'y a pas de douleur. Les sensations gustatives sont légèrement émoussées. La réaction de la salive est normale. Lurine ne contient ni sucre ni albumine. Aucune personne de la famille ni de l'entourage du malade n'est atteinte de la même affection.

22 mai. — La tache s'est agrandie, en gagnant surtout vers la pointe, mais très peu vers les bords, si bien qu'elle paraît allongée dans le sens de l'axe de la langue. Les poils sont bien plus abondants et plus pressés. Ils forments un feutrage uniforme, d'un noir intense. Application biquotidienne d'une solution alcoolique d'acide salicylique à 10 0/0, pour agir sur les productions épithéliales.

26 mai. — Les filaments noirs sont moins adhérents ; ils se laissent mieux détacher et sont plus friables ; on les dissocie avec

plus de facilité. Leur coloration est aussi foncée. On continue l'usage de l'acide salicylique.

28 mai. — L'adhérence des poils à la muqueuse devient de moins en moins intime ; par le grattage avec son ongle le malade en détache de larges touffes ; dans les points ainsi nettoyés la muqueuse est rose.

31 mai. — La langue est presque complétement nettoyée. Il ne reste quelques poils noirs qu'au-devant du foramen cœcum.

2 juin. — Guérison complète.

A l'examen microscopique, les productions pileuses apparaissent sous forme de cylindres noirs à leur extrémité libre, bruns seulement au voisinage de leur point d'insertion. Par dissociation on les décompose chacun en plusieurs filaments très fins constitués par des cellules épithéliales aplaties, tellement pressées et tassées les unes à côté des autres qu'il est difficile de reconnaître leurs contours. Nulle part il n'est possible d'y déceler la présence d'un noyau. On n'y voit pas de granulations pigmentaires. La coloration de ces filaments dissociés est très peu intense ; elle est inaltérable à l'action des acides, de la potasse, de l'éther, de l'alcool.

On y trouve les spores réfringentes décrites par M. Raynaud. Assez rares, irrégulièrement disséminées à l'extrémité libre des poils, ces spores se groupent en amas considérables à la base des filaments ; un bon nombre sont libres dans la préparation, sans adhérer aux poils. Elles sont insolubles dans l'éther, la potasse, l'alcool. On les colore facilement avec la solution hydro-alcoolique de violet de gentiane et par la méthode de Gram. Les cultures sur gelatine, sur agar, et dans des bouillons nous

ont donné des résultats très divers. Nous avons obtenu tantôt des cultures de bacilles, tantôt et plus souvent des cultures de cocci de différentes sortes, dont plusieurs donnaient une couleur d'un beau jaune d'or et offraient les caractères du staphylococcus pyogènes aureus, l'un des parasites normaux de la bouche. Dans aucun cas, il ne s'est développé de coloration brune ou noire. Les tentatives que nous avons faites pour transmettre la maladie ont échoué, comme dans l'observation précédente.

Si nous rapprochons de ces deux observations celles qui sont placées à la fin de ce travail, nous nous croyons en mesure de discuter et peut-être de résoudre les questions suivantes : les parasites jouent-ils un rôle dans la production de la coloration noire de la langue pileuse ? Sont-ils la cause de l'hypertrophie épithéliale des papilles piliformes ?

Au point de vue des recherches microbiennes les cas de Brosin et de Dinkler ont donné des résultats analogues aux nôtres. Jamais il n'a été trouvé de champignon schromogènes. Même en modifiant les milieux, on n'a jamais obtenu une seule variété de parasites qui communiquât une coloration au milieu de culture. En supposant que, malgré des essais nombreux, on ne soit pas tombé sur le milieu favorable à la production de cette coloration noire, il serait encore difficile d'admettre que la coloration est due aux parasites, si l'on se souvient de leur répartition irrégulière sur les filaments piliformes.

Dans l'observation I, comme dans les observations II, IV, on remarquait nettement qu'à côté de poils très foncés,

il en existait de plus clairs, revêtant une couleur jaunâtre ou blanchâtre. Or, les parasites ont paru aussi nombreux sur les seconds que sur les premiers. Bien plus les poils noirs présentaient rarement une couleur également foncée sur toute leur étendue. Ordinairement même leur base était presque complétement blanche : or, c'est précisément en ce point que les champignons étaient le plus nombreux. Aussi sommes-nous tout prêt à adopter l'opinion de Malassez d'après laquelle il existe des hypertrophies épithéliales de la langue méritant le nom de langue pileuse et pouvant sans doute présenter les mêmes parasites, mais n'offrant pas de coloration noire ; tous les filaments seraient d'un jaune clair uniforme ou même blancs, comme on les observait sur les bords de la langue de notre première malade (Obs. I) : ces cas sont sans doute aisément confondus avec un enduit vulgaire.

Cette distribution irrégulière des parasites, moins nombreux dans les parties colorées que dans les parties claires, permet encore de répondre victorieusement à ceux qui seraient tentés de supposer qu'il existe des champignons spécifiques, qui, même sans couleur propre, prêteraient une couleur noire à leur sol nourricier, comme le fait le microbe pyocyanique qui, cultivé sur l'agar, par exemple, paraît tout à fait blanc, mais comunique à la substance nutritive sous-jacente une coloration verte.

Mais si les parasites ne sont pour rien dans la coloration des filaments pileux, ne sont-ils pas tout au moins la cause première de l'hypertrophie des papilles ? On sait comment Dessois voulait expliquer l'action des glossophytes : les champignons, en croissant autour des papilles

à la façon d'un manchon, forceraient les filaments épithéliaux à se développer en longueur, parce que leur extension en largeur est empêchée mécaniquement. On peut répondre que dans les enduits vulgaires de la langue, où les microorganismes sont au moins aussi nombreux que dans la langue noire, les prolongements épithéliaux des papilles sont aussi entourés d'une grande masse de champignons, sans qu'il se produise d'allongement papillaire. D'ailleurs il faut remarquer que la présence des champignons dans la langue noire ne semble pas constante. Raynaud lui-même est loin de les avoir rencontrés souvent, puisque sur quatre cas le parasite fit défaut trois fois. Il en est de même dans un cas de Gübler ; et Laborde qui s'appliqua à le découvrir chez un malade en nota aussi l'absence. Dans l'observation de Gallois (*Soc. biologie* 1869) le parasite manqua. Richter (*Schmidts Jahrb*, 1871) affirme ne l'avoir jamais rencontré. Nous avons déjà vu que chez leurs malades MM. Féréol, Mathieu, Vernet, notèrent aussi l'absence de spores. Enfin dans notre observation VIII l'examen microscopique est négatif au point de vue de la présence de champignons. Il est vrai que dans aucune de ces observations il n'a été fait de cultures. Toutefois nous sommes porté à croire que dans tous ces cas le parasite faisait réellement défaut ; car s'il est toujours le même, s'il y a un parasite spécifique, il n'est guère admissible qu'il soit visible dans certains cas, invisible dans d'autres.

Il est une série d'autres arguments à faire valoir contre la théorie parasitaire. Quand on lit attentivement les observations de langue noire où la présence de parasites

est signalée, on s'aperçoit qu'ils ne répondent pas tous à la même description ; la dimension des spores n'est pas toujours la même ; tantôt on a trouvé un mycélium, tantôt on n'en a pas trouvé. Enfin à côté de spores et de leptothrix, les observations récentes décrivent la présence de bacilles et de cocci variés, qui se distinguent les uns des autres non seulement par leur forme et leur diamètre, mais aussi par leur manière de se comporter sur les différents milieux de culture. Or, parmi ceux-ci il a été impossible jusqu'ici d'en isoler un qui ait des propriétés différentes de celles des microbes normaux de la bouche. On sait que Vignal (*Arch. physiologie*, 1886, p. 350), a décrit 18 variétés de micro-organismes dans la cavité buccale à l'état sain et Miller 25 variétés (*Deutsche médic. Wochenschr.*, 1888). Un des plus fréquents parmi ceux-ci est un coccus qui répond assez exactement à la description de celui qui a été isolé dans nos deux premières observations ; il semble identique à celui-ci.

Ainsi se trouverait confirmée l'idée de Vignal que son coccus α (le coccus δ de Miller) est sans doute le parasite décrit par Raynaud et par Dessois. Il est constitué par de petites sphères ayant environ 0, 5 μ de diamètre. Rarement il forme des chaînes qui ne sont jamais bien longues ; le plus généralement il est seul, isolé, ou forme des groupes dont l'arrangement est entièrement dû au hasard, et qui ne présentent rien de régulier. Ensemencé à l'aide d'une tige de platine dans un tube de gélatine neutralisée et peptonisée, il forme au bout de 48 heures un clou dont la tige est formée d'une série de colonies sphériques ; la tête du clou est plate ; elle s'étend régu-

lièrement à la surface de la gélatine, mais n'en occupe qu'une partie.

Le huitième jour seulement il existe un peu de gélatine claire et liquéfiée au-dessous de la tête du clou; puis à partir de cette époque le ramollissement de la gélatine marche rapidement. Cultivé sur la gélose le micro-organisme forme en 48 heures à la surface une couche blanche assez unie, quoique présentant en certains points des épaississements en plaques très nettes. Dans le bouillon neutralisé, il forme une mince pellicule d'un blanc jaunâtre à la surface et un dépôt blanc au fond; le bouillon se trouble et prend une teinte jaunâtre. « Dans tous ces milieux il a une teinte blanche ou se rapprochant du blanc, cependant il est probable qu'il peut présenter une variété ayant une autre coloration, et il nous semble probable que la langue noire est due à une variété de ce micro-organisme. En effet, Malassez en 1878 a fait des observations desquelles il résulte que cette affection est due à un microorganisme. Nous avons de nouveau étudié les préparations faites à cette époque, et après en avoir démonté quelques-unes nous les avons colorées par la méthode de Gram, colorant en même temps nos cultures comparablement de la même façon, et nous avons observé non seulement le même aspect, mais par des mensurations assez nombreuses, nous avons obtenu les mêmes chiffres, c'est-à-dire 0, 5 μ et 0, 6 μ. Ce qui contribue d'autant plus à nous confirmer dans cette hypothèse, c'est que M. Malassez a également observé une variété de cette affection, qui peut être baptisée sous le nom de langue blanche; les caractères, sauf la couleur,

étaient exactement les mêmes dans ces deux affections et les micro-organismes, sauf toujours la couleur, étaient absolument identiques. Il nous paraît donc que le coccus α doit présenter une variété blanche et une noire, de même que le staphylococcus en présente une blanche, une dorée et une jaune citron » (Vignal).

Nous ne nous associons nullement à cette dernière hypothèse de l'auteur, car nous avons vu que les cultures n'ont jamais donné lieu à une coloration noire. Quant à l'assimilation des spores de la langue noire avec le coccus α de M. Vignal nous l'admettons d'autant plus volontiers que la présence de ce coccus, déjà notée par Ch. Rayer sur les papilles normales, a été de nouveau signalée par M. Vignal lui-même sur les papilles filiformes saines.

Mais si ce coccus n'est pas pathogène, s'il n'est pas la cause de la langue noire, sur quel parasite faudra-t-il se rejeter ? Sera-ce la puccinia dont M. Vidal (*Sociét. méd. des hôpit.*, 1875) trouva le mycélium dans un cas ; ou bien le parasite de l'herpès tonsurant de la barbe qui coïncidait avec la nigritie linguale chez un malade de M. Vallin ? Sera-ce les bacilles très allongés décrits par Dinkler dans une de ses observations, et qui placés bout à bout, comme des chaînettes, formaient par leur enlacement une sorte de feutrage dans la couche la plus superficielle des prolongements papillaires ? Ou bien faudra-t-il accepter l'hypothèse avancée par Brosin que les spores décrites par les différents auteurs dans la langue noire ne seraient autres que des formes pauvrement développées du champignon du muguet ? Audry a en effet montré (*Rev. de médec.*,

1887, p. 586), que sur certains milieux l'oïdium ne donne lieu qu'au développement d'éléments sphériques, sans production de mycélium. Mais ici nous sortons des faits pour entrer dans un ordre d'idées où tout n'est que confusion.

Nous désirons rappeler, avant de terminer cette critique de la théorie parasitaire, les tentatives infructueuses d'inoculation et de reproduction expérimentale rapportées dans les observations de Dessois, de Rayer, de Boulay, sans toutefois insister sur ces faits négatifs ; car on sait que le muguet, par exemple, dont le parasite est indiscutable, n'a jamais pu être transporté directement d'un sujet à l'autre. Œsterlen a souvent essayé ce transfert sans y réussir.

Nous nous contenterons aussi de signaler la résistance habituelle de l'affection aux parasiticides, sublimé, acide salicylique, résorcine, etc.

Pour toutes ces raisons nous n'admettons pas la théorie parasitaire, et nous sommes tenté d'adopter sur la nature de la langue noire les idées suivantes.

IV

Nature de la maladie. — Toutes les affections décrites sous le nom de langue noire, langue pileuse, ont un caractère commun, c'est leur structure histologique. Si en effet la coloration est très variable, oscillant du brun clair ou même du jaune au noir d'encre, coloration intense qui peut souvent manquer, ce qui explique qu'on passe parfois à côté de l'affection, celle-ci a toujours pour caractère fondamental l'allongement hypertrophique des papilles. Un second trait particulier, c'est que l'altération porte uniquement sur l'épithélium. Dans les cas où l'examen histologique de la muqueuse dans toute son épaisseur a pu être fait, on n'a jamais trouvé de lésion inflammatoire ou dégénérative dans la couche sous-épithéliale. On sait que normalement la couche épithéliale de la muqueuse linguale est plus développée, surtout au niveau des papilles, que dans les autres muqueuses ; d'où la consistance ferme de cette muqueuse et son aspect légèrement grenu et rugueux. Que sous l'influence d'un processus nutritif, inflammatoire ou autre, la formation de l'épithélium se trouve renforcée, alors on aura l'allongement piliforme des papilles.

A l'état normal, tandis que l'épithélium buccal se reproduit par les parties profondes de la couche de Malpighi, ses parties superficielles tombent comme celles de

l'épiderme; mais à l'inverse de ce qui se passe dans celui-ci, elles tombent avant d'avoir subi le processus de kératinisation, sous l'influence des mouvements de la langue, dans l'acte de la parole, de la mastication, de la déglutition. La présence de la salive et des aliments dans la bouche, l'humidité constante de la muqueuse buccale, loin d'être favorable à sa dessication, facilitent au contraire l'exfoliation de ses couches superficielles. Cette chute est d'autant plus aisée que les parties de la muqueuse qu'on considère sont plus saillantes; aussi est-ce sur les papilles que le phénomène est le plus marqué, en particulier sur les plus longues, les papilles filiformes. On connaît leur structure et l'on sait leur fragilité; elles sont constituées par une saillie du derme, ordinairement cylindrique, partagée à son extrémité libre en cinq à dix pointes terminales, dont chacune devient une papille secondaire. C'est sur ces papilles secondaires que naissent les prolongements filiformes de l'épithélium lingual. Ces minces filaments sont indépendants les uns des autres; ils flottent dans la salive à la surface de la muqueuse, s'inclinent à droite ou à gauche et se laissent séparer comme les poils d'un pinceau. Ainsi exposés à tous les traumatismes, il leur est impossible de s'accroître au delà d'une certaine longueur. Et ce n'est pas seulement à leur ténuité qu'ils doivent leur fragilité; du fait de leur structure intime, ils ne possèdent aucune résistance. Si l'épiderme, les ongles, les poils offrent une certaine solidité, c'est que leurs cellules épithéliales subissent le processus de kératinisation. Ici rien de semblable. Les cellules épithéliales des papilles comme celles du reste de la muqueuse, gardent

leurs noyaux. Henle, Severin (*Arch. f. mikrosc. Anat.* 1886 p. 81), Toldt (*Lehrb. d. Gewebel*, 1884, p. 392), Ranvier ont montré que la présence de noyaux constitue une différence capitale entre l'épithélium stratifié des muqueuses et celui de l'épiderme. A l'état normal la muqueuse linguale est si peu préparée en vue du processus de kératinisation qu'elle renferme très peu d'éléidine. Ranvier n'en a trouvé que dans quelques papilles cratériformes au voisinage du V lingual, et jamais dans les papilles filiformes (*Arch. physiologie*, 3e série, t. III, p. 125). Or, on sait depuis Langerhans et Unna que le *stratum granulosum* présente un premier degré de kératinisation, et Suchard a montré que tout trouble formatif de l'épiderme qui conduit à l'hypertrophie de la couche cornée marche de pair avec une augmentation de l'éléidine.

Voilà ce qu'on voit à l'état sain. A l'état pathologique il semble se passer dans la muqueuse linguale ce qui se passe normalement dans la peau. Nous avons vu que dans la langue noire les filaments secondaires des papilles sont fortement agglutinés ensemble, formant ainsi un faisceau unique dont la solidité et la résistance permet l'accroissement excessif. Les cellules qui les composent ne possèdent pas de noyau, ainsi qu'il résulte des observations où l'examen histologique a été consigné avec soin. Or, cette absence de noyau dans l'épithélium est un des caractères de la kératinisation. Si l'on y joint la présence d'éléidine dans les cellules les plus superficielles du corps muqueux, on achève de caractériser ce processus. La recherche de l'éléidine (kératohyaline de Unna) n'a guère été faite dans la langue noire.

N'ayant pas eu d'autopsie et ayant reculé devant une biopsie, nous n'avons pu faire d'examen histologique de la muqueuse. Mais nous trouvons cet examen rapporté dans l'une des observations anatomo-pathologiques de Brosin. Sur les préparations d'une muqueuse linguale que lui avait envoyée le professeur Neelsen de Dresde, Brosin trouva une augmentation de kératohyaline. Sur des coupes, portant sur toute la longueur des papilles, il vit que la base de leur revêtement épithélial, dans le point où il n'est pas encore divisé en filaments secondaires, était constituée par une première couche de cellules déjà assez riches en éléidine; au-dessus était une seconde couche épithéliale de 0 mm. 3 de largeur, où les gouttes d'éléidine étaient si abondantes qu'elles étaient pour ainsi dire contiguës, et qu'après l'action du picrocarmin les cellules paraissaient presque entièrement rouges. Tout autour de la base du poil il existait une mince couche de cellules cornées; en s'élevant plus haut on voyait l'éléidine disparaître au niveau du point où la masse épithéliale unique se divise en filaments secondaires isolés. Somme toute, il se passe ici ce que Schuchardt (*Samml. Klin. Vort. von Volkmann*, n° 257, 1885) a décrit dans la leucoplasie buccale : production anomale d'éléidine.

Cette kératinisation excessive explique la cohérence des cellules épithéliales entre elles dans un même filament secondaire et l'adhérence de ces filaments entre eux.

Elle rend compte également de ce fait que les poils qu'on arrache par le grattage ne se brisent pas, mais se séparent du reste de la muqueuse ; et cela non pas dans

la continuité de la couche cornée, mais juste à l'union de cette dernière avec le corps muqueux.

Elle nous fait comprendre en même temps pourquoi les parasites sont ordinairement plus abondants vers la base des poils que vers leur extrémité libre ; à l'extrémité, en effet, sont des cellules plus vieilles, plus ou moins près de la mortification, qui n'offrent aux champignons qu'un mauvais milieu de culture.

Cette hyperkératose, qui donne aux papilles la faculté de résistance suffisante pour s'accroître anomalement sans subir l'exfoliation rapide des papilles filiformes, tient encore sous sa dépendance la coloration noire des filaments épithéliaux.

C'est un fait connu des dermatologistes que les cellules cornées qui vieillissent prennent souvent une coloration plus foncée qui peut aller jusqu'au noir. Plusieurs affections cutanées en offrent des exemples. Les comédons, par exemple, présentent à leur extrémité libre une teinte noire très prononcée qu'on a longtemps attribuée à la souillure par des saletés venues du dehors. Or, Unna a montré qu'il n'en est rien (*Monatsh. f. prakt. Derm.* Bd 4, n° 9, 1885) et que cette coloration est due aux cellules elles-mêmes. Elle n'est qu'une exagération de l'état normal et n'a aucun rapport avec le pigment de la couche de Malpighi. Elle est uniquement sous la dépendance de l'âge des cellules cornées. Plus la couche cornée est vieille, sèche et dure, plus les cellules, prises isolément, montrent une teinte sombre. L'ichthyose présente parfois ce phénomène ; les écailles vieilles et dures sont souvent d'un brun sale ; et dans l'ichthyose hystrix, où il

existe de petites saillies pointues, celles-ci passent quelquefois du brun au noir pur (Brosin). Dans un cas de kératose folliculaire de la peau (ichthyose folliculaire de Lassar, acné sébacée cornée de Guibout) publié par Morrow, et où l'on voyait de nombreux points noirs sur le cou, le dos, les bras et les mains avec une sensation de rudesse que l'auteur compare à celle d'une langue de chat, il existait simultanément des taches brunâtres sur la muqueuse palatine et des plaques de leucoplasie buccale avec fissures profondes de la langue. C'est un cas d'hyperkératose des téguments et de la muqueuse buccale avec production d'une couleur noire au niveau de l'embouchure des glandes sébacées.

On rencontre encore cette coloration des cellules cornées, due à une kératinisation excessive, dans le xérosis de la conjonctive et dans certains épithéliomas.

A notre sens la langue noire doit donc être rangée parmi les hyperkératoses. Il y aurait là quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le psoriasis buccal. Seulement tandis que dans un cas la production anomale de cellules cornées se fait en surface, dans l'autre elle se fait en épaisseur ; et si la teinte des deux affections est si différente, c'est que dans la première le processus de kératinisation est moins prononcé que dans la seconde, les cellules superficielles s'exfoliant assez vite. D'ailleurs Brosin a remarqué que dans les coupes histologiques la coloration blanche de la leucoplasie disparaît complétement et que les cellules superficielles de la couche cornée présentent déjà un certain degré de teinte sombre.

De cette façon on se rend compte de la coloration de la langue noire sans invoquer l'hypothèse de parasites chromogènes. Il resterait à trouver quel est le *primum movens* de l'hypertrophie papillaire. Le développement excessif de parasites normaux dans la bouche peut-il amener une irritation capable de déterminer cet allongement papillaire? Rien ne le prouve ; il semble plus vraisemblable et plus rationnel de supposer que l'allongement des papilles est au contraire la cause du développement des parasites entre elles. Nous admettons plus volontiers l'existence d'un trouble trophique, quelque léger qu'il soit, dont l'influence produirait l'hypertrophie papillaire. Cette hypothèse nous est suggérée par notre observation I où l'affection s'est développée au cours d'une névralgie rebelle du trijumeau avec élancements dans la langue. Elle trouve un appui dans les autres cas assez fréquents, où la maladie est survenue chez des sujets atteints d'affections nerveuses (tabes à crises céphaliques, mal sous-occipital, etc).

OBSERVATIONS

Observation III

Dinkler. *Arch. f. path. anat. u, Phys.*, 1889. Bd. 118. Heft I.
Scarlatine grave. Langue noire au cours de la desquamation. Pas de parasites spéciaux.

E. M..., âgé de 8 ans, fils d'un paysan de H..., venait de surmonter une scarlatine grave avec angine diphtérique et néphrite; une furonculose multiple (surtout dans la région céphalique) survenue pendant la convalescence, m'amena chez le petit malade. Pendant un examen rapide, en jetant un coup d'œil dans la bouche, je fus frappé par une coloration noire intense de la langue; à sa surface on voyait de petits prolongements effilés colorés comme avec de l'encre, et se pressant les uns à côté des autres: la langue semblait recouverte d'un feutre noir. La disposition de ces prolongements, l'aspect général de la langue étaient tels qu'il était impossible de confondre l'affection avec les enduits croûteux, les fuliginosités des fièvres graves. Ces sortes de poils étaient développés surtout sur la ligne médiane et en arrière, où ils atteignaient une longueur de près de un centimètre. En essayant de les enlever on constatait qu'ils étaient d'une constitution très résistante et qu'ils adhéraient intimement à la muqueuse; même après un grattage énergique ils gardaient leur position réciproque et leur direction. Par cette fixité dans la direction, par leur coloration, qui d'un noir intense à la pointe pâlissait progressivement au voisinage de la base, ils offraient une grande ressemblance avec les barbes d'une plume d'oiseau; la direction des éléments

piliformes, tous dirigés du V lingual vers la pointe de l'organe, s'adapte très bien à cette comparaison. Les tentatives faites pour enlever un à un à la pince chacun de ces éléments n'aboutissaient qu'après des efforts réitérés ; en même temps le petit malade manifestait de l'impatience et se mettait à pleurer, bien plus à cause de l'étrangeté de l'opération qu'en raison d'une sensation douloureuse.

A l'examen histologique les filaments offraient une structure conforme à la description de Brosin : c'étaient des cellules épithéliales kératinisées, confondues en une masse plus ou moins homogène, et qui offraient une grande résistance à l'action des agents mécaniques comme la dilacération ou à celle des agents chimiques comme les acides (acide acétique) ou les alcalins (potasse caustique).

Aux cellules épithéliales qui paraissaient imbues uniformément d'une couleur brune diffuse, étaient fixés des microorganismes de diverses sortes, en forme de bâtonnets ou de cocci (sans que cependant leur quantité fût surprenante, étant donnée la provenance des préparations : la bouche). Les épithéliums eux-mêmes présentaient une configuration aplatie ; la présence d'un noyau n'était indiquée sur quelques-uns que par l'esquisse au centre d'une cellule d'un contour arrondi, réfractant fortement la lumière avec quelques rares granulations groupées autour de lui en forme de croissant.

N'ayant examiné le malade qu'une seule fois je ne pus éclaircir en rien la pathogénie du processus. Je ne pouvais faire que cette conclusion : qu'il s'agissait dans cette affection d'un accroissement anomal du *stratum corneum* de la muqueuse linguale ou plus exactement de celui des papilles filiformes, qu'en outre la coloration noire des poils n'était qu'un résultat de l'entassement en masses serrées d'épithéliums brunis, comme cela se passe pour la couleur rouge du sang, et qu'enfin cet accident de dégénérescence pigmentaire des cellules cornées devait être comparé à ce

qui se passe dans les épithéliomes dont les perles cornées sont caractéristiques et dans les autres processus de kératinisation.

Malheureusement je ne vis plus le malade et ne fis plus d'observation personnelle sur lui ; mais le père, un paysan très intelligent, m'envoya les renseignements suivants : « l'enduit lingual de mon fils est survenu sans douleur ; il a disparu de même. Il était au début d'un noir bleuâtre et velu comme un feutre ; puis il passa au noir brunâtre comme de l'amadou. Je ne puis rien dire des sensations gustatives ; mon fils ne s'est plaint de rien ; dans l'espace de dix jours tout disparut ; la langue garda encore pendant quelque temps une couleur foncée, et de plus, à partir de cette époque, les dents devinrent jaunes. »

D'après cette observation, la marche de la maladie pourrait être esquissée de la façon suivante. A la fin de la scarlatine, au stade de desquamation, se développèrent sur le dos de la langue de nombreux filaments colorés en noir, adhérant intimement à la muqueuse : c'étaient des papilles filiformes altérées et très hypertrophiées. Ces excroissances restèrent quelques jours sans changement, puis elles diminuèrent de longueur, leur couleur pâlit peu à peu, puis elles reprirent la grosseur et la couleur normale des papilles filiformes. Que ce cas soit véritablement un exemple de langue noire, je crois pouvoir l'admettre sans hésitation en me reportant à la définition donnée par Brosin ; car, outre l'apparence clinique, la marche, le résultat des examens macro et microscopiques, l'étiologie même parlent dans ce sens. Brosin regarde ce processus comme une hyperkératose vraie, une hyperplasie de la couche cornée avec atrophie dégénérative consécutive des cellules ; mais il ne donne aucune con-

clusion sur les rapports étiologiques de l'affection avec d'autres maladies. Dans le cas présent je suis bien près de considérer comme la raison étiologique de l'affection linguale, cette hyperkératose généralisée du tégument externe qui se montre à la fin de l'exanthème sous forme de desquamation lamelleuse : c'est la conséquence de la dermatite scarlatineuse. Or, la muqueuse linguale et celle du voile du palais sont atteintes aussi par l'hyperhémie scarlatineuse : il y a même une irritation inflammatoire, un gonflement des papilles presque pathognomonique d'où résulte l'aspect de langue framboisée.

Ainsi dans le cas présent c'était très vraisemblablement sous l'influence de la reproduction épithéliale intensive propre à la scarlatine, comme en témoigne souvent sur la peau la desquamation en grands lambeaux, que s'était fait l'épanouissement si marqué des papilles filiformes. A mon avis on ne saurait objecter à cette opinion la rareté de cette affection linguale dans la scarlatine ; car elle est peu connue, et dans sa forme peu intense elle peut passer inaperçue. Au contraire, en faveur de cette interprétation nous devons faire entrer en ligne de compte la gravité extraordinaire de la scarlatine, gravité mise en évidence par l'intensité de la desquamation, par la furonculose survenue à la fin de l'exanthème, enfin par la violence des localisations pharyngiennes et rénales.

Observation IV

Brosin. — *Ueber die Schwarze Haarzunge Dermat. Stud. Heft.* 7 (Observation résumée). Gastrite chronique. Douleurs vives dans la langue. Langue noire ; pas de parasites spéciaux.

Mme K..., âgée de 66 ans, n'a jamais eu de maladie digne d'être notée ; mais elle a toujours été nerveuse et facilement irritable. Elle est atteinte de gastrite chronique. Elle remarqua pour la première fois en 1881 une tache noire sur la partie postérieure de sa langue ; ses dimensions variaient un peu suivant les époques où on l'examinait ; mais elle ne dépassait jamais en avant le milieu de la langue et n'atteignait jamais les bords de l'organe. Au début il n'en résultait aucune incommodité, mais dans le dernier hiver des troubles fonctionnels apparurent, qui d'une simple curiosité firent une maladie. Déjà elle avait éprouvé la sensation d'une langue velue, maintenant c'était une sensation d'âpreté dans la bouche ; la parole en était gênée. Il n'y avait pas d'altération du goût, ni de sécheresse buccale. Vers Noël apparurent à la pointe de la langue des douleurs intenses pour lesquelles elle consulta plusieurs médecins. On fit faire des lotions qui n'amenèrent pas d'amélioration.

Le 6 février 1886, elle vint consulter le professeur Genzmer. Au milieu de la langue, recouverte d'un enduit blanc sur presque toute son étendue, on voyait une tache allongée, en partie d'un noir bleuâtre en partie d'un brun sombre, d'aspect velu, qui s'étendait en avant des papilles caliciformes sur une longueur de 5 centimètres et une largeur de 2 centimètres et demi.

Application quotidienne d'une solution alcoolique d'acide salicylique à 10 pour 100.

7 février 1886. — On enlève autant que possible les parties noires avec la curette tranchante ; la muqueuse apparaît rouge ; on ne remarque pas d'allongement des papilles.

11 février. — La langue est redevenue partiellement noire sur les régions nettoyées. On renouvelle le curettage quatre jours de suite, sans provoquer de douleur ni de réaction consécutive.

3 mars. — Dans ces derniers jours la malade se considérait comme guérie ; mais hier elle a découvert que sa langue redevenait noire.

La tache, d'un noir d'encre, est en effet aujourd'hui aussi large qu'avant le traitement. On la gratte et on cautérise la place au crayon de nitrate d'argent. Vive sensation de brûlure, qui, en dépit d'un lavage à l'eau salée, persiste douze heures. Les 8, 11 et 14, la cautérisation est renouvelée ; elle n'est presque plus douloureuse.

Les jours suivants la langue est examinée à plusieurs reprises ; on n'y voit qu'un enduit blanc ; les papilles filiformes gardent leur longueur normale et la coloration noire ne reparaît pas.

L'examen histologique de ce cas fut fait par Brosin d'après des productions pileuses qui lui furent envoyées par Genzmer. Les unes provenaient de l'époque où la langue était à son maximum de coloration, les autres de l'époque où la coloration était très affaiblie à la suite des grattages. L'enduit lingual, pris au moment où la coloration noire est le plus prononcée, consiste en filaments soyeux dont la longueur oscille entre quelques millimètres et un demi-centimètre, tandis que leur largeur atteint au plus un demi-millimètre. Ils sont raides et très résistants, si bien q'on a peine à les dissocier avec l'aiguille. Leur couleur est d'un brun sale ; sur les plus longs

seulement elle est d'un noir intense. Mais cette coloration n'est aussi prononcée qu'à l'une des extrémités ; elle pâlit vers le milieu et passe au gris ou au jaune faible à l'autre bout. Enfin elle diminue avec la longueur des fibres, si bien que les plus courts sont en même temps le plus pâles.

L'examen microscopique montre qu'il s'agit d'un développement anomal en longueur du revêtement épithélial des papilles filiformes. Les productions pathologiques ne diffèrent essentiellement des papilles normales que par leur longueur, leur couleur et leur cohérence, tous les filaments secondaires d'une papille étant agglutinés au lieu d'être placés librement l'un à côté de l'autre comme à l'état normal. En se réunissant ainsi entre eux ces prolongements secondaires forment des filaments tantôt aplatis, rubanés, tantôt cylindriques et arrondis ; ces derniers sont plus résistants et ordinairement plus noirs. Par l'action de la potasse ou de l'acide sulfurique concentré on démembre ces poils en 6 à 12 filaments non ramifiés, composés par des squames cornées juxtaposées. On ne peut y déceler la présence de noyaux que tout à fait à la base. La coloration n'est marquée que si les éléments sont vus en masse et serrés fortement les uns contre les autres. Les filaments secondaires sont beaucoup plus pâles que le faisceau entier, et les cellules cornées isolées n'ont jamais qu'une très faible coloration ; celle-ci se répartit uniformément dans le corps cellulaire entier. On n'y distingue pas de masse pigmentaire soit granuleuse soit cristalline. Quant à la description de Rayer, d'après laquelle la coloration noire serait limitée

aux bords des cellules, elle n'est nullement applicable au cas présent. La couleur noire est essentiellement liée à l'excessive longueur des filaments épithéliaux des papilles filiformes. Cependant on trouve aussi au milieu d'eux, des débris alimentaires, grains d'amidon ou fibres musculaires, et plus rarement quelques particules charbonneuses. Enfin on y voit des cellules plates isolées et une grande quantité de micro-organismes. Or, plus la coloration des filaments est foncée, moins il n'y adhère de parasites. A l'extrémité absolument noire des filaments les plus longs, ils manquent presque complétement ; ils sont plus abondants quand on se rapproche de la base qui est plus pâle. De même dans les poils pris dans les points les plus noirs, il n'y avait de micro-organismes qu'en petite quantité ; dans les régions au contraire où la langue était moins noire, les poils présentaient un nombre de micro-organismes ausi grand que dans les enduits blancs qu'on observe couramment, et cependant les quelques poils noirs qui existaient dans ces régions relativement claires en étaient presque indemnes. Les parasites revêtaient diverses formes. Le plus souvent c'étaient des cocci de différent volume ; réunis en amas zoogléïques serrés, il couvraient des cellules isolées ou des groupes entiers de cellules. On y voyait en outre d'abondants leptothrix et quelques amas de bactéries et de bacilles. Dans aucune préparation il n'y avait trace de mycélium ou de figures qu'on pût prendre pour des organes de fructification de moisissures. A sa grande joie Brosin constata dans quelques préparations la présence d'organismes arrondis ou ovoïdes, de 4 à 5 μ de diamè-

tre, absolument semblables à ceux de Raynaud et de Dessois ; ils étaient moins abondants à l'extrémité libre des poils qu'à la base. Il fit des ensemencements dans divers milieux de culture et selon différentes méthodes ; il se servit à cet effet, tantôt des cylindres épithéliaux noirs, tantôt de ceux qui ne présentaient qu'une faible coloration. Une grande variété de micro-organismes se développèrent sur les plaques de gélatine, sur l'agar, sur pomme de terre, etc. Il parvint cependant à obtenir des cultures pures, mais c'était tantôt des leptothrix, tantôt des cocci, tantôt des bacilles. Mais aucun de ces micro-organismes ne donna de culture brune ou noire ; aucun ne transmit une telle couleur au milieu de culture.

Dans une culture faite, en goutte pendante, dans du bouillon de viande peptonisé il découvrit, à côté de bactéries, dont le développement était peu actif, plusieurs groupes de champignons de 4 à 5 μ de diamètre ; c'était les mêmes que ceux qu'il avait déjà observés dans les préparations sèches et qui devaient se rapporter aux spores décrites à plusieurs reprises dans la langue noire. Il suivit sous le microscope pendant quelques jours le développement de ces champignons ; il vit apparaître des filaments ramifiés, de longueur variable, portant à leur extrémité un renflement en massue plus ou moins net. Sur les bords et à l'extrémité des filaments bourgeonnaient soit isolément, soit en séries linéaires ou en groupes irréguliers de courts éléments, à peine plus longs que larges. Avec ces cultures il fit des plaques de gélatine, dont deux seulement donnèrent des résultats : elles se recouvrirent de colonies toutes identiques. C'était d'abord de petits

points mats, d'un blanc grisâtre; puis elles grossissaient jusqu'à atteindre un centimètre de diamètre. Tout en conservant leur forme discoïde, les plus volumineuses changèrent un peu de couleur et passèrent du blanc gris au vert mat. Au microscope les plus jeunes de ces colonies étaient constituées par des éléments globulaires égaux ; dans les plus anciennes au contraire les éléments s'allongeaient, émettaient des prolongements et se ramifiaient.

« Ces phases successives dans le développement du champignon de la langue noire ressemblent suffisamment à celles qui ont été constatées par Grawitz dans l'évolution du champignon du muguet, pour rendre au moins vraisemblable l'idée que les parasites trouvés par moi et les auteurs antérieurs dans l'enduit de la langue noire, ne sont que des *formes pauvrement développées du champignon du muguet*. Sa présence dans la langue noire n'a rien qui puisse étonner ; car dans les espaces que laissent entre elles les papilles hypertrophiées il trouve la tranquillité nécessaire à sa colonisation. »

Observations V, VI, VII

Lannois. Sur la langue noire. *Annales de mal. de l'oreille*, etc. 1888, p. 568.

Mal sous-occipital. Paralysie de la langue. Langue noire.

Tabes à phénomènes céphaliques. Langue noire.

Dysentérie. Affaiblissement général. Langue noire.

Dans mon premier cas, il s'agit d'une jeune fille, atteinte d'un mal de Pott sous-occipital, pour lequel elle fit différents séjours

dans plusieurs services de l'Hôtel-Dieu, notamment chez les professeurs Ollier et Lépine. Aussi fut-elle examinée très souvent : la langue était immobile, comme fixée sur le plancher buccal, et présentait sur son tiers moyen une large surface d'un brun sale. La tache avait à peu près le diamètre d'une pièce de cinq francs, était un peu irrégulière, commençait immédiatement en avant des grosses papilles du V lingual et arrivait jusqu'au tiers antérieur de la langue. Bien qu'elle occupât les deux côtés de la ligne médiane, sa plus grande partie était sur le côté gauche de la langue, et il était facile de s'assurer que la coloration était due à des papilles hypertrophiées et pigmentées répondant parfaitement à la description de M. Raynaud et de Gübler. Je n'ai pas fait de recherches particulières sur ce cas, et d'ailleurs l'observation ne m'appartenant pas, je ne crois pas devoir insister davantage.

J'ai observé mon deuxième malade dans le service de M. Perret, que j'avais l'honneur de suppléer à l'hôpital de la Croix-Rousse. Il s'agissait d'un ancien tabétique, qui était depuis longtemps dans le service et qui présentait les signes classiques de la maladie : signe de Romberg, absence de réflexe patellaire, douleurs fulgurantes revenant par accès et laissant dans leurs intervalles des douleurs continues plus supportables et vraisemblablement d'origine névritique, myosis et signe d'Argyll-Robertson, mouvements ataxiques, etc. Un matin il appela mon attention sur un léger degré de pharyngite et, pendant l'examen, je m'aperçus facilement que sa langue était atteinte de la glossophytie de Dessois.

La tache noire, occupant la base de la langue, avait la largeur d'une pièce de cinq francs et occupait un peu plus le côté gauche que le côté droit. Au premier abord, il semblait qu'un magma informe fût simplement déposé sur la langue ; mais en essayant de le détacher, on s'apercevait facilement qu'il était composé de productions ressemblant à des poils agglomérés par la salive. Ces poils étaient d'ailleurs fort longs, car quelques-

uns atteignaient près d'un centimètre et ressemblaient assez bien aux poils d'un chapeau qui aurait été mouillé et brossé à l'envers. Ils étaient très adhérents, et pour en obtenir quelques-uns, il fallut râcler assez fortement le dos de la langue avec un couteau de table.

Au microscope, ils se présentent sous forme d'une masse irrégulièremement enchevêtrée, constituée par les filaments qui laissent voir dans leurs intervalles des débris alimentaires, de grosses cellules épithéliales, et à un plus fort grossissement, toutes les bactéries qu'on rencontre habituellement dans la bouche. Leur coloration varie depuis le blanc légèrement teinté jusqu'au brun fortement coloré ; en faisant agir les acides dilués ou les bases comme la potasse et la soude, on voit les filaments accentuer les irrégularités de leur surface et devenir très semblables à des fragments de mousse ou à de petits épis de blé barbu. Si les solutions alcalines ont agi longtemps, les filaments sont nettement contractés et fendillés.

A un plus fort grossissement, il est facile de voir que ces filaments colorés sont formés par des papilles allongées et dont les cellules épithéliales durcies sont emboîtées les unes dans les autres comme des cornets d'oublie, avec la pointe tournée vers la périphérie. C'est d'ailleurs à la périphérie qu'il est le plus facile de constater cet emboîtement des cellules les unes dans les autres. La plupart de ces filaments sont entourés d'une sorte de gaîne de couleur gris cendré qui en double au moins le diamètre ; cette gaîne entoure complétement la production pileuse et la coiffe à son extrémité.

Avec un fort grossissement, on voit, comme l'ont indiqué plusieurs auteurs, et en particulier Dessois, que cette gaîne n'est pas homogène, mais bien finement granuleuse, et que les granulations sont formées par de petits corps ovales ou arrondis, nettement réfringents, paraissant avoir tous les caractères des spores (notamment ne prennent pas les couleurs d'aniline). Dessois a figu-

ré ces petits corps en séries linéaires très régulières, dirigées perpendiculairement à l'axe de la production pileuse : je n'ai pas trouvé cette disposition aussi nette. Les corps réfringents étaient un peu disséminés ou réunis en petites masses d'un côté ou de l'autre du corps. Nulle part je n'ai rien vu qui ait l'apparence d'un mycélium. Il est à remarquer que ces spores ne pénètrent pas dans l'épaisseur des couches cornées épithéliales, *quelle que soit l'intensité de leur coloration*, et *que la gaîne elle-même est à peine colorée*. Si ce sont bien elles qui donnent la coloration de la langue noire, on peut se demander par quel procédé elles fabriquent le pigment et comment il est fixé par les cellules de l'épithélium. Je me suis demandé si ces spores ne pourraient être cultivées et donner des produits de culture colorés. M. Courmont a bien voulu faire quelques ensemencements dans le laboratoire de M. Arloing, mais ils n'ont rien donné. Les vacances ont empêché la continuation de ces recherches qu'on sait délicates à cause des nombreux microbes qui habitent la bouche, mais elles seront reprises.

J'ai vu mon troisième malade dans le servicede M. H. Mollière, que j'avais également l'honneur de suppléer. C'était un homme de 62 ans, qui avait souffert d'une dysentérie tenace pendant plus de six semaines, et qui, à bout de ressources, était entré à l'hôpital où il se remit rapidement. Il buvait beaucoup et se plaignait d'avoir toujours la bouche sèche. Pas de sucre dans les urines. Lui aussi était porteur d'une plaque de langue noire, plus nettement arrondie que dans les deux cas précédents et placée plus exactement sur la ligne médiane. Mais la teinte était beaucoup moins foncée que dans les cas précédents ; la plaque était d'un brun sale et les filaments papillaires n'avaient pas plus de 3 à 4 millimètres de hauteur. La langue était rouge sur les bords, la sécrétion buccale acide. Quant à l'état général, il est resté assez précaire.

L'auteur fait suivre ces observations de quelques consi-

dérations générales sur la langue noire, et abordant la question de la pathogénie, il se range à l'opinion qui en fait une affection parasitaire. « Autrement, dit-il, on ne s'explique pas bien la production d'une affection locale s'accompagnant d'une pigmentation aussi prononcée. Ce qui semble d'ailleurs bien prouver l'intervention d'un agent pathogène produisant un pigment, c'est l'observation de Roth, dans laquelle les papilles hypertrophiées étaient restées décolorées. Toutefois il faut faire intervenir la question de terrain, et deux de mes observations montrent bien l'importance des troubles trophiques, puisque, dans un cas, il s'agissait d'une ataxie locomotrice à phénomènes céphaliques des plus nets, et dans l'autre d'un mal de Pott sous-occipital avec des lésions de la langue plus marquées encore. Dans le troisième cas, la débilitation générale avec acidité de la bouche semble bien avoir joué le rôle de cause prédisposante. Ainsi donc j'admettrai un trouble de la nutrition locale (maladie du système nerveux ou maladie générale) comme préparant le terrain sur lequel évoluera le microorganisme, cause déterminante de l'hypertrophie papillaire et de la pigmentation brune.

Observation VIII

Observation due à l'obligeance de M. Boulay, interne des hôpitaux.

Langue noire. Pas de parasites dans les poils.

Mme X...., âgée de 42 ans, couturière, se présente à la consultation externe de M. le Dr Tenneson, à Saint Louis, le 12 juin 1889.

Elle est d'une bonne santé habituelle. Depuis trois semaines seulement elle se plaint de ressentir un mauvais goût dans la bouche, de ne trouver aucune saveur aux aliments ; il lui semble que sa langue est plus épaisse que d'habitude et qu'elle adhère à son palais. L'appétit s'est perdu ; mais il n'y a pas d'autre trouble digestif ; il ne s'est produit ni nausées ni vomissement. Pas de diarrhée ; la malade accuse plutôt une légère constipation. A deux reprises différentes, elle a consulté un médecin, qui, lui ayant trouvé la langue sale lui a ordonné des purgatifs, mais sans qu'aucune amélioration en soit résultée. Les phénomènes n'ont été qu'en progressant.

Actuellement la langue est le siége d'une coloration anomale qui frappe au premier regard. Les lésions occupent la région du dos de la langue située immédiatement au-devant du V lingual ; le tiers antérieur est indemne et a gardé la couleur ordinaire de la muqueuse. La région malade est recouverte d'un enduit d'un brun sale, épais sur la ligne médiane et à gauche, moins épais à droite ; l'enduit diminue progressivement d'épaisseur à mesure qu'on s'éloigne du raphé médian et cesse tout à fait à 7 ou 8 millimètres des bords. Si l'on essaie de le détacher à l'aide d'un instrument mousse promené d'arrière en avant, il semble qu'on étale, qu'on régularise l'enduit, mais on ne parvient pas à en enlever la moindre parcelle. Vient-on à exercer le grattage en sens inverse, d'avant en arrière, la surface se hérisse de petites saillies très fines, de sortes de villosités agglutinées ensemble par de la salive. Ces petites productions filiformes retombent ensuite pêle-mêle à droite et à gauche, comme les poils d'un chapeau de soie mouillé et qu'on repasserait à l'envers.

En pratiquant le grattage avec une curette tranchante on enlève, sans provoquer d'ailleurs de douleur, la plupart de ces villosités ; la muqueuse sous-jacente apparaît alors avec sa couleur normale, mais avec des papilles saillantes et mises en partie à nu. La muqueuse ne saigne pas.

La sensibilité tactile est bien conservée ; mais la sensibilité gustative est émoussée. La salive n'offre pas de réaction acide. Ni sucre ni albumine dans l'urine.

On ordonne à la malade des lotions biquotidiennes avec la liqueur de Van Swieten.

Elle reviendra tous les huit jours.

20 juin. — La malade n'a pas souffert. Mais ses sensations anomales, ses troubles du goût persistent. L'enduit, que l'on n'avait pu détacher complétement, s'est reproduit, mais moins épais que précédemment. Les productions piliformes sont moins serrées ; elles sont pour la plupart espacées ça et là ; mais la coloration brune de la langue reste évidente.

Nouveau grattage. Les lotions de sublimé seront continuées.

28 juin. — Il y a une légère amélioration ; les poils se sont reproduits en bien moins grande abondance.

5 juillet. — Etat stationnaire. L'aspect est à peu près le même que la dernière fois ; la coloration brune est même un peu plus foncée.

A partir de cette date, la malade n'est plus revenue ; elle a été perdue de vue.

L'examen microscopique des poils a été fait à plusieurs reprises ; il a donné les résultats suivants. Agité pendant quelques secondes dans de l'eau distillée, le magma obtenu par le grattage se sépare en une multitude de petits filaments très minces présentant une longueur de 3 à 8 millimètres. Examinées à un faible grossissement, ces productions piliformes offrent une couleur brune un peu plus foncée à leur extrémité libre ; au voisinage de leur point d'implantation leur couleur est d'un jaune clair. Pour les étudier convenablement à un fort grossis-

sement il est nécessaire de les dissocier par l'action de la potasse; on parvient ainsi à les décomposer longitudinalement chacun en 4 ou 5 filaments secondaires, dont la juxtaposition formait le poil primitif. Chaque filament présente un axe étroit, de coloration foncée, et deux zônes périphériques plus claires.

La structure de la partie médullaire se reconnaît assez bien: ce sont des cellules épithéliales aplaties, munies presque toutes d'un noyau. Dans les zônes périphériques, au contraire la structure cellulaire est difficile à mettre en évidence; cependant on voit çà et là quelques cellules épithéliales se détacher du poil et en hérisser les bords. En tous cas, malgré l'emploi des divers réactifs colorants, on n'y décèle nulle part la présence d'un noyau.

En quelques points de cette zône corticale on distingue de petits amas de granulations réfringentes, mais non colorées, qui disparaissent par l'action de l'éther. Après l'usage de ce réactif on ne voit rien qui ressemble à des spores. Dans les préparations colorées au violet de gentiane ou à l'éosine on ne distingue d'autres parasites que quelques bâtonnets, probablement des leptothrix.

Il n'a pas été fait de culture avec ces productions piliformes.

Observation IX

Schech. *Münch. Med. Wochenschr.*, n° 14. 1887 (Observation résumée.)

Enrouement. Langue noire. Pas de parasites.

Le sieur M..., âgé de 32 ans, artiste, vint consulter Schech

pour un enrouement datant de plusieurs semaines. A l'examen laryngoscopique, on découvrit sur le dos de la langue une coloration brune intense commençant en arrière immédiatement au devant des papilles caliciformes et s'étendant vers la pointe des deux côtés du raphé médian en forme de coin ; les parties colorées étaient nettement surélevées au-dessus des parties saines et donnaient l'impression d'un chapeau de soie brossé à l'envers. Le raphé qui séparait les parties colorées paraissait extraordinairement profond, si bien qu'on put croire un instant qu'il y avait là une perte de substance, une fissure. En passant le doigt d'arrière en avant sur les régions atteintes on faisait perdre immédiatement à la langue son aspect rude ; on remarquait aussi un grand nombre de filaments d'un noir brunâtre, les uns courts, les autres plus longs et atteignant jusqu'à un centimètre ; ils ressemblaient à s'y méprendre à de petits cheveux.

On ne pouvait enlever aucun de ces poils même par un grattage énergique avec un scalpel ; pour en faire l'examen microscopique il fallut les couper à leur base avec les ciseaux. On obtint ainsi un mélange de filaments fortement pigmentés, entre-croisés en divers sens, les uns gros et épais, les autres petits et minces. Leur couleur variait du brun très foncé, presque noir, au brun clair ; cette coloration était uniforme sur toute la longueur des filaments ; nulle part on ne voyait de places non colorées ; nulle part on ne trouvait de granulations pigmentaires en amas.

A la périphérie, les poils étaient plus courts. Ils étaient formés de cellules plates, un peu allongées, pressées les unes contre les autres, assez semblables aux cellules épidermiques. En somme, ils représentaient les papilles filiformes extrêmement allongées, pigmentées et complétement cornifiées.

Dans l'épithélium pigmenté des papilles filiformes hypertrophiées, on ne trouva pas ces masses finement granuleuses, constituées par des cocci, des bacilles et des leptothrix, qui recouvrent

d'ordinaire les papilles et qui sont partie constituante de l'enduit lingual normal.

Malgré l'examen le plus minutieux, Schech ne décela aucune autre variété de champignons qui se rapprochât de ceux de Dessois et de Sell ; aussi croit-il, contrairement à l'opinion émise par lui dans son *Traité des maladies de la bouche*, que la langue noire ne relève pas des affections parasitaires, mais des hypertrophies qui s'accompagnent d'une cornification et d'une pigmentation intenses.

Observation X

Vernet. Un cas de nigritie de la langue *Gazette des hôpitaux*, 31 décembre 1887.

Angine herpétique. — Langue noire, sans éléments parasitaires.

Nous avons étudié sur nous-même un cas de nigritie de la langue survenu dans les circonstances suivantes. Le 22 octobre 1887, se déclare une angine avec fièvre, courbature, malaise généralisé, insomnie. La langue est étalée, blanche, couverte d'un enduit épais. Rougeur et picotements de la luette et des amygdales. Purgatif salin ; gargarisme émollient, sinapismes aux jambes.

24 octobre. — Même état saburral des voies digestives ; nouveau purgatif salin ; boissons et gargarismes émollients.

25 octobre. — Atténuation des symptômes, la déglutition est moins pénible, le gonflement diminue ; la langue reprend une teinte rosée.

27 octobre. — Recrudescence de l'angine ; gonflement considérable du voile du palais et des piliers, surtout à droite. Même traitement local.

28 octobre. — Apparition sur la langue d'une coloration noi-

râtre très foncée à la région médiane et s'atténuant vers les bords. Au premier aspect nous croyons à un enduit spécial, à une teinte passagère déterminée par quelque aliment ou quelque boisson. Mais la coloration persiste malgré le raclage, les frottements répétés, une expectoration fréquente.

1er novembre. — L'angine est à son maximum d'acuité. Le gonflement inflammatoire a envahi une partie de la voûte palatine ; les piliers sont fortement œdématiés ; l'écartement des maxillaires ne peut s'effectuer que dans une étendue de 2 centimètres. La face supérieure de la langue a pris une teinte entièrement noire ; les papilles sont hypertrophiées, hérissées. Etat saburral.

3 novembre. — Diminution des symptômes inflammatoires. Gargarisme au borax.

4 novembre. — Apparition de plaques blanchâtres, arrondies, au nombre de trois ou quatre sur chaque pilier. Collutoire boraté.

5 novembre. — Même nigritie de la langue. Anorexie. Purgatif salin.

6 novembre. — Les vésicules d'herpès, qui se sont multipliées, rendent la déglutition assez pénible. Même coloration linguale. Gargarisme au chlorate de potasse.

7 au 9 novembre. — La santé générale s'améliore ; l'appétit reparaît. Encore quelques vésicules d'herpès sur les piliers. La nigritie est moins accentuée ; la tache noire, qui occupait presque toute la surface de la langue, perd de son intensité ; ses bords se fondent insensiblement avec les bords rosés de cet organe.

12 novembre. — Augmentation de la coloration noire coïncidant avec la production à la base du pilier droit de vésicules nouvelles, visibles quand on déprime fortement la langue. Il existe encore un peu d'hypéresthésie.

13 novembre. — Quelques vésicules se montrent à l'arrière de la voûte palatine. Application de poudre d'alun.

15 novembre. — Disparition progressive des vésicules herpétiques. La langue ne présente plus qu'une tache gris foncé, d'une étendue moindre que les jours précédents.

16 novembre. — La déglutition est presque indolore ; l'état général est bon. Teinte gris cendré de la muqueuse linguale. Même traitement local.

17 novembre. — La nigritie a presque entièrement disparu. Plus de vésicules d'herpès ; retour à l'état normal des muqueuses palatine et gutturale.

25 novembre. — Il ne reste aucune trace de coloration anomale.

Ce cas de nigritie de la langue survenu dans le cours d'une angine herpétique, s'accentuant avec la production de nouvelles vésicules et disparaissant avec elles, semble plaider en faveur de la doctrine parasitaire. Cependant l'examen microscopique des papilles linguales, fait à diverses périodes de l'affection, nous a révélé simplement la présence de corpuscules pigmentaires accolés aux gaînes épithéliales sans aucune trace d'éléments parasitaires. Malgré ces résultats négatifs nous ne nous croyons pas autorisé à conclure en faveur de l'une ou de l'autre des théories émises jusqu'à ce jour sur la nature de cette affection.

Observation XI

A. Mathieu. *Bull. Soc. Anatom.*, 1882, p. 535.
Dyspepsie. Langue noire. Pas de champignons.

Récemment, dans le service de M. Lailler à Saint-Louis, j'ai eu l'occasion d'observer un cas très net de langue noire.

Le malade âgé de 26 ans, présentait sur la partie moyenne de la face dorsale de la langue une large tache noire, telle que l'aurait pu produire de l'encre répandue sur la muqueuse. Ce changement de coloration ne constituait qu'une partie de la lésion ; celle-ci était encore constituée par un allongement extrême, véritablement filiforme, des papilles corolliformes de la langue. Ces papilles, mouillées par la salive, étaient couchées, ainsi qu'un gazon épais après une pluie intense. C'est bien ce qu'a vu Maurice Raynaud, ce qu'il a décrit en 1869 devant la *Société médicale des hôpitaux*. Dans ces papilles hypertrophiées il a cru voir des spores nombreuses, et il s'est servi, pour désigner cette affection, d'un mot qui fait image et qui rend bien sa pensée ; il l'a appelée teigne des muqueuses, à cause de la similitude des spores du trichophyton et des spores du prétendu parasite de la langue noire, à cause de l'analogie d'apparence qui existe entre les papilles malades et les poils envahis par le champignon de la teigne.

Depuis cette époque la langue noire a été rencontrée fréquemment et étudiée par bon nombre d'observateurs. Les uns y ont vu facilement et rapidement le parasite de Raynaud, les autres ne l'ont pas aperçu. L'examen du cas que j'ai rencontré dans ces derniers temps m'a permis de me faire sur ce point une opinion précise et en même temps de m'expliquer la divergence d'opinions des auteurs. Cette divergence, me semble-t-il, doit s'expliquer par la technique suivie. En effet, tout d'abord, après un examen rapide, j'ai cru à l'existence des spores parasitaires. Un examen ultérieur plus complet, l'emploi de réactifs particuliers, m'ont permis de constater très nettement que l'existence des spores n'était qu'une trompeuse apparence, d'explication facile. Les papilles filiformes sont remplies de granulations granulo-graisseuses qu'il importe de faire disparaître. Pour cela, je les ai successivement traitées par une solution étendue de potasse, par l'éther sulfurique, par l'alcool et par l'eau. Elles étaient placées

dans de petits tubes et agitées dans le liquide. Je les ai ensuite examinées directement ou après coloration par diverses substances : picrocarmin, fuchsine, eau iodo-iodurée, etc. Les plus larges de ces papilles présentent deux couches, l'une corticale, l'autre centrale. La couche corticale est constituée par des cellules épithéliales aplaties, réduites à leur squelette, vidées de leur contenu, dépourvues de noyau. Ces fragments cellulaires se désagrègent à la périphérie et, à un faible grossissement, donnent à la papille entière l'aspect d'un tronc de palmier revêtu des tronçons inégaux, squameux que laissent les feuilles après leur chute. On n'y trouve pas de noyau, rien qui puisse être comparé à des spores. Les papilles les plus étroites sont réduites à cette gaîne corticale ; elles manquent de substance centrale, médullaire. Les plus larges au contraire présentent une substance centrale d'un aspect particulier. On y trouve une sorte de mosaïque, une sorte de réseau à mailles allongées et, au centre de ces mailles, se rencontre un corps arrondi, assez réfringent, qui présente complétement l'aspect des noyaux des cellules épithéliales dans la couche moyenne de l'épiderme. Leur disposition régulière, résultat évident de la disposition même des cellules qui les renferment, rend cette analogie plus frappante encore et plus démonstrative.

A notre sens, il s'agit là en effet de véritables noyaux cellulaires qui persistent au centre des papilles, alors qu'ils ont disparu dans les couches périphériques, plus tassées, semblables en tout à la couche épidermique cornée.

Peut-être existe-t-il quelques spores dans un certain nombre de papilles ? La chose est possible, mais non d'une évidence absolue. En tout cas le fait caractéristique, essentiel, n'est donc pas la présence de spores parasitaires, mais le développement exagéré de l'enveloppe épithéliale des papilles. Si les spores envahissent parfois cette enveloppe, le phénomène est secondaire, accessoire.

Le malade en question était dans un état général assez mauvais.

Il présentait de l'anorexie et de la dyspepsie. Cette relation avec la dyspepsie a été signalée par Gübler.

A quoi donc est due la coloration noire? Il faut remarquer qu'elle s'enlève par la potasse et qu'elle survient chez des gens qui ne boivent pas de vin (Gübler). Pour ma part, je pense que l'abondance des granulations graisseuses dans les gaînes épithéliales peut être une cause de son apparition. Chez notre malade la salive était légèrement acide au niveau du gazon papillaire de la tache noire. Peut-être cette acidité n'est-elle étrangère ni au développement de cette production épithéliale exubérante, ni à sa coloration spéciale.

CONCLUSIONS

1° La présence de parasites dans la langue noire n'est qu'un élément accessoire de l'affection. Ils offrent les caractères des microorganismes normaux de la bouche.

2° La coloration noire des filaments épithéliaux, coloration très variable comme intensité, ne leur est pas due.

3° Elle est sous la dépendance d'une exagération dans le processus de kératinisation.

Vu : le Président de la thèse,

DEBOVE

Vu : le Doyen,

BROUARDEL.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Rayer. — Traité théorique et pratique des maladies de la peau, vol. III, p. 573, 1835.
Hyde Salter. — Todds Encyclop. of Anat. and Physiol., vol. 6, 1852.
Eulenberg. — Arch. f. physiol. Heilkunde. Bd. 16, p. 490, 1853.
Bertrand de Saint-Germain. — Compt. rend. Acad. sciences, 28 mars 1855.
Gübler. — Art. Bouche du Dict. Dechambre, 1869.
Raynaud. — Soc. med. d. hôpit., 26 fév. 1869.
Gallois. — Soc. de biologie, 7 août 1869.
Richter. — Schmidts Jahrb., 1871.
Flairlie Clarke. — Diseases of the tongue, 1873.
Féréol. — Soc. méd. d. hôpit, 25 juin 1875.
Laveau. — De la langue noire. Th. Paris, 1876.
Lancereaux. — Soc. med. des hôpit., 8 décembre 1876.
Dessois. — De la langue noire. Th. Paris, 1878.
Pallarez. — Anfiteatro anatomico espagnol, 1879.
Birch. Hirschfeld. — Lehrb. d. pathol. Anat., 1882, p. 468.
Ch. Rayer. — Des langues noires. Th. Paris, 1883.
Pasquier. — Bullet. med. du Nord, mai 1883.
Stoker. — Transact. Pathol., vol. 35, p. 157, 1884.
Broatch. — Brit. med. Journ., vol. I, 1884.
Brydon. — ibid.
Barnes. — ibid.
Butlin. — Diseases of the tongue, p. 31, 1885.
Unna. — Monatsh. f. prakt. Derm., n° 9, 1885.
Stoker. — British med. Journ., 2 oct. 1886.

Lediard. — Pathol. Transact., vol. 37, p. 223, 1886.
Vignal. — Arch. de physiologie, 1886, p. 325.
Schech. — Münch. med. Wochenschr, 5 avril 1887.
Roth. — Wien. med. Presse, n° 26, p. 897, 1887.
Bocher. — Carl hospit. Tidente (March 9, 1887, in Journ. of laryn., n° 5, 1887).
Rossbach. — Gesammelte. Klin. Arbeiten. Iena, 1887.
Bernhardt. — Monatsh. f. prakt. Dermat., p. 399, 1888.
Lannois. — Ann. de mal. de l'oreille et du larynx, nov. 1888.
Brosin. — Ueber die Schwarze Haarzunge (dermat. Studien, Heft 7, 1888).
Leviseur. — N. York med. Journ., p. 42, 1889.
Miller. — Die microorg. d. Mundhöhle, Leipzig, 1889.
Dinkler. — Arch. f. path. Anat. u. Phys. Bd. 118, Heft. 1, 1889.

Henri JOUVE, Imprimeur de la Faculté de médecine, 15, rue Racine, Paris.